AGRESSION BARBARE DE L'ENTITÉ SIONISTE

LA SITUATION TRAGIQUE DES ENFANTS AMPUTÉS À GHAZA DÉNONCÉE PAR ANTONIO GUTERRES

● *Depuis plus d'un an, la bande de Ghaza endure des attaques incessantes qui ont causé d'importants drames humains. Le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a déclaré lundi au Caire que cette région compte désormais, par habitant, le plus grand nombre d'enfants amputés au monde.* P.7

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient.» Ibn Khaldoun

Mardi 1er Djoumada Ethania 1446- 3 Décembre 2024 - N° 926: ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

INVESTISSEMENT

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSIDE UNE RÉUNION SUR LE FONCIER INDUSTRIEL

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, lundi au Palais d'El Mouradia, une réunion sur le foncier industriel. Ont assisté à la réunion, le Secrétaire général de la Présidence de la République, M. Abdallah Moundji, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, le ministre des Finances, M. Laaziz Faid, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M. Mohamed Tarek Belaribi, le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), M. Omar Rekkache, et le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), M. Kamel Moula. P.3

Jeux militaires africains

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE PRÉSIDE UNE CÉRÉMONIE DE DISTINCTION DES MEMBRES DE LA DÉLÉGATION SPORTIVE MILITAIRE

● *Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, lundi, au siège du ministère de la Défense nationale (MDN), une cérémonie d'accueil et de distinction en l'honneur de la délégation sportive militaire ayant pris part à la 2e édition des Jeux militaires africains qui s'est déroulée à Abuja au Nigéria du 18 au 30 novembre 2024, indique le MDN dans un communiqué.* P.16

AHMED ATTAF HIER À ORAN

« L'ALGÉRIE ŒUVRE AVEC SÉRIEUX ET FIDÉLITÉ À FAIRE ENTENDRE LA VOIX DE L'AFRIQUE ET À DÉFENDRE SES CAUSES »

● *Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a affirmé, lundi à Oran, que l'Algérie, en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, œuvrait avec sérieux, dévouement et sincérité à porter haut la voix de l'Afrique, à plaider pour ses causes et à défendre ses priorités.* P.2

ASSURANCE DES EXPORTATIONS

CAGEX SIGNE PLUSIEURS PROTOCOLES DE COOPÉRATION AVEC DES INSTITUTIONS DE DIFFÉRENTS PAYS

● *La Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (CAGEX) a signé, lundi à Alger, plusieurs accords et protocoles de coopération avec des banques et des compagnies d'assurance spécialisées dans le commerce extérieur de différents pays arabes, africains et musulmans, visant à renforcer le partenariat dans ce domaine.* P.4

ACTUALITÉS NATIONALES

EN PRÉSIDANT UNE RÉUNION DE L'APN

BOUGHALI SALUE LE RÔLE DE LA JUSTICE ALGÉRIENNE DANS LA PROTECTION DES LIBERTÉS ET FUSTIGE LES TENTATIVES D'INGÉRENCE DANS LES AFFAIRES INTÉRIEURES DU PAYS

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a salué le rôle de la Justice algérienne dans la protection des droits et des libertés et la mise en échec des tentatives d'atteinte à la sécurité et à la stabilité de l'Algérie, fustigeant les velléités d'ingérence du Parlement européen et de certains cercles français dans les affaires intérieures du pays, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Présidant une réunion du Bureau de l'APN, dimanche, M. Boughali a salué "le rôle de la Justice algérienne qui veille à protéger les droits et les libertés", affirmant que "la loi s'appliquera à quiconque s'aviserait de porter atteinte à la sécurité et à la stabilité de l'Algérie". "Les velléités d'ingérence du Parlement européen et de certains cercles politiques et médiatiques français dans les affaires intérieures de l'Algérie ne sont qu'une tentative patente de détourner les regards des véritables violations des droits de l'Homme et du droit international", a soutenu le président de l'APN, tout en s'interrogeant sur "ce qu'il reste de crédit à ces relais concernant la séparation des pouvoirs et l'indépendance de la magistrature".

Boughali a, par ailleurs, adressé, au nom du Bureau de l'APN, "ses vœux à Monsieur le Premier ministre, ainsi qu'à Mesdames et Messieurs les membres de l'équipe gouvernementale, pour la confiance placée en eux par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", réaffirmant "l'engagement de l'Assemblée populaire nationale, dans le cadre de ses compétences Constitutionnelles, à conforter la pratique démocratique et à renforcer la synergie entre les institutions constitutionnelles de l'Etat, tout en veillant à la qualité des législations et au respect de la complémentarité interinstitutionnelle au service de l'édification d'une Algérie forte".

A l'occasion du 50e anniversaire de la création de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), M. Boughali a exprimé "sa reconnaissance aux agriculteurs algériens pour leurs efforts au service de la patrie et pour assurer la sécurité alimentaire". "L'Assemblée populaire nationale soutient les décisions de Monsieur le président de la République visant à développer le secteur agricole, à encourager la production et à associer les agriculteurs à la gestion du secteur", a souligné M. Boughali, à cet égard, ajoutant que la chambre basse du Parlement "veille à apporter son concours à cette démarche au mieux des intérêts du pays". Evoquant la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, le président de l'APN a dénoncé "la barbarie du terrorisme sioniste", saluant "le rôle agissant de la diplomatie algérienne en faveur de la cause palestinienne dans les fora internationaux" ainsi que "sa position ferme envers les tentatives de contourner les décisions de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) pour légitimer l'occupation des territoires sahraouis".

RA

SÉMINAIRE DE HAUT NIVEAU SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE

NÉCESSITÉ D'UN SOUTIEN CONTINU AU GROUPE A3+ POUR RÉALISER LES ASPIRATIONS DU CONTINENT

Le ministre des Affaires étrangères de la République d'Ouganda, M. Odongo Jeje Abubakr, a souligné lundi à Oran l'importance d'un soutien continu à l'action du groupe A3+, qui accomplit un travail remarquable pour concrétiser les aspirations du continent et de ses peuples en matière de paix, de sécurité et de développement.

Dans son discours prononcé lors de la session de clôture du 11e Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, le ministre ougandais a affirmé que "ce soutien continu ne vise pas seulement à répondre aux aspirations du continent en matière de paix, de sécurité et de développement, mais également à consolider sa présence dans les cercles décisionnels du Conseil de sécurité des Nations unies, tout en garantissant l'efficacité du groupe dans la défense des positions africaines au sein de cette instance."

Il a salué le travail accompli par ce groupe, élargi notamment avec la République coopérative du Guyana, insistant sur l'importance de maintenir la tradition de dialogue instaurée par ce Séminaire, en particulier à travers le Processus d'Oran, qui rapproche les positions et renforce les liens entre les nations africaines. "Plus nous sommes unis, plus nous sommes forts", a-t-il souligné.

M. Odongo Jeje Abubakr a également insisté sur l'importance de finaliser les plans d'action stratégiques continentaux, qui serviront de feuille de route pour lutter contre le terrorisme, renforcer les efforts des Etats membres dans ce domaine et répondre efficacement aux menaces émergentes.

Il a ajouté que le traitement des questions liées au terrorisme exige une prise en compte des causes profondes, notamment en ce qui concerne les idéologies, la sécurité humaine et la gouvernance.

Le ministre ougandais a, en outre, appelé à la mise en place de programmes socio-économiques visant à autonomiser les populations africaines sur les plans économique et social, tout en ajoutant de la valeur aux ressources naturelles du continent pour éviter leur exportation à l'état brut.

Il a précisé que "le simple fait de transformer 5 % des matières premières africaines avant leur exportation pourrait créer 5 millions d'emplois chaque année."

Enfin, il a salué les efforts constants déployés par le gouvernement algérien pour faire réussir le Processus d'Oran et pour promouvoir la paix, la sécurité et le développement économique des peuples africains.

LA SECRÉTAIRE D'ETAT CHARGÉE DES AFFAIRES AFRICAINES REÇOIT LE VICE-MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DU LIBERIA

La secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des affaires africaines, Mme Selma Bakhta Mansouri, a reçu, dimanche à Oran, le vice-ministre des Affaires étrangères de la République du Liberia, M. Ibrahim Bakari Nyei, en marge des travaux du 11e Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique. Les deux parties ont discuté des moyens de renforcer la coopération bilatérale et ont échangé leurs points de vue sur des questions régionales et internationales d'intérêt commun. Dans une déclaration à la presse après cette rencontre, M. Nyei a affirmé que l'objectif du Processus d'Oran est d'unir les efforts pour renforcer la voix de l'Afrique dans diverses instances, telles que le Conseil de sécurité des Nations unies. Après avoir indiqué que l'objectif de cette rencontre est de garantir une représentation adéquate des intérêts africains et de s'assurer que les conflits à travers le continent soient bien traités et résolus, le vice-ministre des Affaires étrangères du Liberia a également affirmé que les conflits dans la région du Sahel affectent à la fois l'Afrique du Nord et de l'Ouest, soulignant qu'aucun pays ne peut les affronter seul. Il a affirmé à cet égard que son pays est totalement ouvert à coopérer avec les pays ayant une expérience dans la lutte contre le terrorisme, dont l'Algérie. "Nous comptons sur les pays qui sont en première ligne dans la lutte contre le terrorisme, ainsi que sur ceux disposant d'institutions pour combattre la pauvreté et les inégalités", a-t-il conclu.

RA

L'ALGÉRIE ŒUVRE AVEC SÉRIEUX ET FIDÉLITÉ À FAIRE ENTENDRE LA VOIX DE L'AFRIQUE ET À DÉFENDRE SES CAUSES, DÉCLARE ATTAF

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a affirmé, lundi à Oran, que l'Algérie, en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, œuvrait avec sérieux, dévouement et sincérité à porter haut la voix de l'Afrique, à plaider pour ses causes et à défendre ses priorités. Dans son discours de clôture des travaux du 11e Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, le ministre d'Etat a souligné que l'Algérie, en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, "travaille aujourd'hui avec sérieux, dévouement et sincérité pour faire entendre la voix de l'Afrique, plaider pour ses préoccupations et défendre ses priorités et ses causes". "Partant de cette vision, nous sommes extrêmement fiers de contribuer à l'instauration et à la consolidation de ce processus africain visant à unifier et à renforcer la voix de notre continent sur la scène internationale", a-t-il déclaré. Attaf a ajouté que les résultats de ce Séminaire ont vocation à apporter "une valeur ajoutée à notre effort commun, notamment en mettant en lumière, avec professionnalisme et excellence, les moyens et les perspectives pour relever les défis auxquels notre continent est confronté, tant sur le plan externe qu'interne".

RA

ENTRE NOUS
Quotidien national d'information

Edité par
EURL Rocher du Faucon
au capital de 100.000 DA

Directeur de Publication
Nasser
Mouzaoui

Siège social
Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar,
Place du 1er Mai – Alger.
Tél : 0557 47 75 21
0771 72 76 32
0666 85 58 70
E-mail rocherdufaucon@gmail.com

"Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité"
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression d'Alger
Sia (centre)

DISTRIBUTION
Eurl Rocher du Faucon

ACTUALITÉS NATIONALES

INVESTISSEMENT

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSIDE UNE RÉUNION SUR LE FONCIER INDUSTRIEL

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, lundi au Palais d'El Mouradia, une réunion sur le foncier industriel.

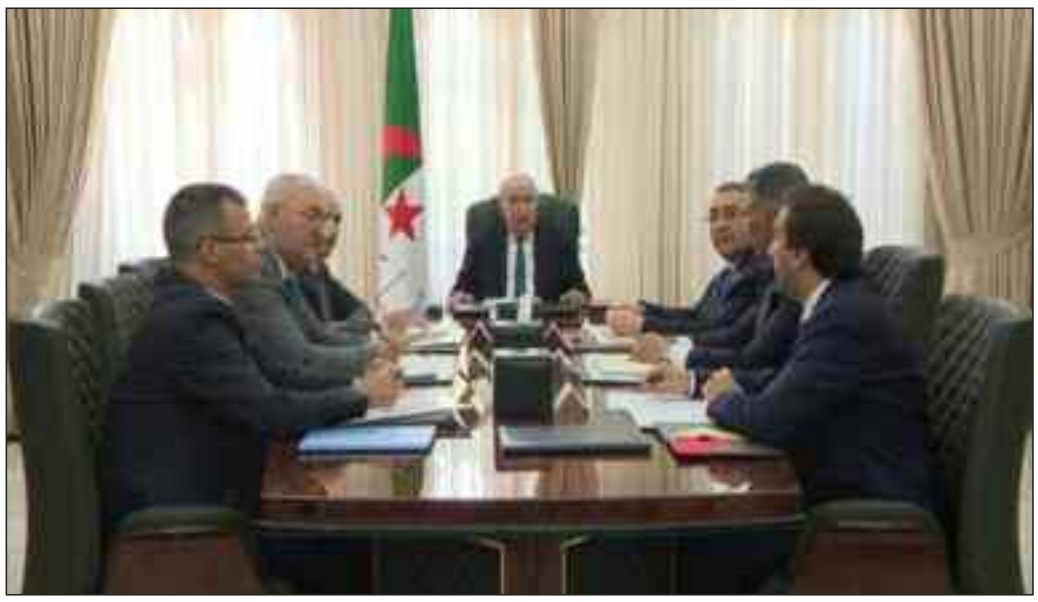

Ont assisté à la réunion, le Secrétaire général de la Présidence de la République, M. Abdallah Moundji, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, le ministre des Finances, M. Laaziz Faid, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M. Mohamed Tarek Belaribi, le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), M. Omar Rekkache, et le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), M. Kamel Moula.

APS

HISTOIRE

CONFÉRENCE À ALGER SUR LES HAUTS FAITS DE LA RÉVOLUTION DE LIBÉRATION

La Faculté des sciences politiques et des relations internationales "Ibrahim-Soltane-Chibout" (Alger 3) a organisé, lundi en coordination avec le Musée national du Moudjahid, une conférence intitulée "La grande Révolution de libération: les exploits glorieux sur les traces des ancêtres", où les participants ont évoqué la grandeur de la Révolution sous ses différentes dimensions.

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil a affirmé dans une allocution lue en son nom par le membre du Conseil, Youcef Messar, que: "plus la pensée révolutionnaire s'enracine dans les esprits de la nation algérienne, plus la sécurité, la stabilité et la paix se consolident, mettant ainsi le pays à l'abri de tous ses ennemies, où qu'ils soient".

Le membre du tiers présidentiel a transmis les salutations les plus sincères de M. Goudjil ainsi que ses vœux de réussite aux étudiants de la faculté des sciences politiques présents à cette conférence. Il a salué l'organisation de tels évènements qui ravivent la mémoire collective, notamment parmi les jeunes, rappelant que "ce sont ces jeunes, déterminés et résolus, qui ont déclenché la Révolution".

Intervenant à cette occasion, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laid Rebiga a réaffirmé que la préservation de la mémoire des Chouhada constitue "un devoir sacré que nous devons constamment honorer dans le cadre de notre identité nationale et de la culture citoyenne créative, et ce afin de renforcer l'appartenance nationale et la fierté de l'héritage historique et civilisationnel de notre nation, tout en assurant une meilleure résilience pour les générations futures".

"La commémoration du 70e anniversaire de la Révolution de libération nous interpelle que la poursuite de l'édification de l'Algérie nouvelle triomphante exige l'unité de nos rangs, la solidarité et un engagement renforcé envers le devoir national", a-t-il dit, ajoutant que "maintenir notre détermination et notre volonté est la seule voie pour aller de l'avant vers un avenir prometteur".

Abordant les festivités commémorant le 70e anniversaire de la Révolution de libération, M. Rebiga a affirmé qu'elles "constituent un élan renouvelé pour poursuivre les efforts et mener à bien la marche des victoires, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, tout en répondant aux ambitions du peuple algérien dans un climat de sécurité et de stabilité".

Pour sa part, le recteur de la faculté des sciences politiques et des relations internationales, M. Slimane Aradj a souligné que la paix et la stabilité dont jouit aujourd'hui l'Algérie "sont le fruit des sacrifices immenses de nos martyrs et moudjahidine", soulignant le rôle de l'Université algérienne dans la préservation de la mémoire nationale en tant que "gardienne et promotrice de la pensée, des valeurs et des principes du 1er Novembre".

La conférence a abordé les enjeux de l'organisation de la glorieuse Révolution de libération, en mettant en exergue sa valeur et en insistant sur l'importance de se référer au passé comme source d'inspiration pour renforcer l'immunité nationale. L'évènement vise également à rappeler aux jeunes les exploits et les gloires de la patrie, à ancrer en eux les valeurs de Novembre et à les inciter à préserver la mémoire nationale collective.

RA

EN MARGE DES TRAVAUX DU 11e SÉMINAIRE DE HAUT NIVEAU SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE,

ATTAF S'ENTRETIENT À ORAN AVEC LE HAUT REPRÉSENTANT DE L'UA POUR FAIRE TAIRE LES ARMES ET PRÉSIDENT DU MÉCANISME AFRICAIN SUR LE SOUDAN

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, s'est entretenu lundi à Oran avec le haut représentant de l'Union africaine (UA) pour l'initiative "Silencing the Guns" (faire taire les armes) et président du Mécanisme africain de haut niveau sur le Soudan, M. Mohamed Ibn Chambas.

Cette rencontre, tenue en marge des travaux du deuxième et dernier jour du 11e Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, a permis d'examiner les contributions de l'Algérie au renforcement de la paix et de la sécurité sur le continent africain, ainsi que les perspectives de leur consolidation, à la lumière des résultats du Processus d'Oran.

Les deux parties ont également échangé leurs points de vue et analyses sur l'évolution de la crise au Soudan frère, ainsi que sur la situation dans la région du Sahel. M. Ibn Chambas a souligné, dans une déclaration à la presse après ces entretiens, que l'Union africaine, avec le soutien des Nations Unies, joue un rôle essentiel dans la promotion de la paix et de la sécurité dans le continent africain, insistant sur l'importance pour l'Afrique de rester unie afin de jouer un rôle actif et dynamique au sein du Conseil de sécurité de l'ONU.

Il a également rappelé que la majorité des questions de paix et de sécurité débattues dans ce cadre concernent le continent africain. Par ailleurs, il a salué la participation des trois pays africains représentant actuellement le continent au Conseil de sécurité de l'ONU, ainsi que l'adhésion prochaine de la Somalie, en janvier, en tant que nouveau membre du Conseil. Il a estimé que cette participation collective représente une "opportunité pour l'Afrique de travailler ensemble, dans un esprit de solidarité, pour défendre ses intérêts et relever les défis auxquels elle est confrontée".

M. Mohamed Ibn Chambas a exprimé sa profonde préoccupation concernant la situation au Soudan, soulignant qu'il est impératif de poursuivre la mise en œuvre des décisions du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, d'appeler à un cessez-le-feu immédiat et de mettre fin aux combats dans cette région.

Il a également insisté sur la nécessité de fournir une aide humanitaire aux populations affectées, affirmant que "le Soudan traverse actuellement l'une des pires crises humanitaires au monde".

Concernant la situation dans la région du Sahel, notamment dans les zones frontalières avec le Nigeria, M. Ibn Chambas a estimé que la situation "reste préoccupante". Il a exprimé l'espoir que les efforts conjoints des pays africains contribueront à prévenir les ingérences étrangères et à renforcer la stabilité dans cette région.

Il a ajouté qu'il est crucial d'adopter une approche globale pour traiter la crise dans la région du Sahel, une approche qui ne se limite pas, a-t-il dit, à des solutions militaires mais englobe également l'amélioration des conditions de vie des populations, le renforcement de l'unité nationale et la promotion de la cohésion sociale. Enfin, il a souligné que tous ces défis nécessitent une coopération renforcée entre les Etats africains et une mobilisation collective pour bâtir un avenir de paix et de prospérité.

RA

COUR CONSTITUTIONNELLE

DISTINCTION DE DR. ZAHRA KILALI, LAURÉATE DU CONCOURS "MEILLEURE THÈSE DE DOCTORAT" EN LANGUE ARABE AU NIVEAU AFRICAIN

Le Secrétariat général permanent de la Conférence des Juridictions constitutionnelles africaines (CJCA) a organisé, lundi à Alger, en collaboration avec la Cour constitutionnelle algérienne, une cérémonie en l'honneur de Dr Zahra Kilali, lauréate de la première édition du concours "Meilleure thèse de doctorat", visant à promouvoir la recherche scientifique et encourager l'excellence parmi les chercheurs. Dr. Zahra Kilali, de l'Université "Abou Bekr Belkaid" de Tlemcen, a décroché la première place grâce à sa thèse intitulée "Le rôle créateur du Juge constitutionnel".

Sa thèse, rédigée en langue arabe, s'est distinguée parmi celles de quatre lauréats représentant divers pays africains lors de cette première édition. La thèse primée porte sur les missions des cours suprêmes, des tribunaux et des conseils constitutionnels africains, abordant particulièrement la justice constitutionnelle et son histoire, les institutions politiques, le droit constitutionnel, les contentieux électoraux, le statut des membres du Parlement, et d'autres questions liées aux activités des organes de la justice constitutionnelle en Afrique. Lors de la cérémonie de distinction, le président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj, a réaffirmé le soutien de la Cour à toutes les initiatives visant à promouvoir la recherche scientifique en matière de jurisprudence et de droit constitutionnels", ajoutant que la lauréate, issue de l'Université algérienne, "a remporté la première place avec mérite, se plaçant en tête des meilleures thèses en langue arabe lors de la 7e Assemblée Générale de la Conférence, tenue au Zimbabwe du 30 octobre au 3 novembre 2024". M. Belhadj a rappelé "la participation de la Cour constitutionnelle à ce concours dès ses débuts, en proposant l'attribution de quatre prix correspondant aux quatre langues officielles de la Conférence. La Cour, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a oeuvré à la promotion de cette compétition et à l'encouragement de la participation des jeunes chercheurs de toutes les universités algériennes". Il a ajouté que les membres de la Cour constitutionnelle ont contribué à "l'évaluation préliminaire des thèses en lice, selon des critères académiques et méthodologiques, avant que le comité de lecture et d'évaluation, composé d'éminents professeurs de droit constitutionnel au niveau du Secrétariat général permanent de la CIJA, ne procède à l'annonce des lauréats du prix". M. Belhadj a, dans ce contexte rappelé les objectifs de ce concours qui vise à "encourager les juristes, étudiants et chercheurs africains, tout en récompensant l'excellence et l'originalité dans les recherches portant sur les questions constitutionnelles, électorales et autres thématiques liées aux compétence des juridictions constitutionnelles". De son côté, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a salué cette distinction remportée par Dr Kilali, la qualifiant de "preuve de la qualité de l'enseignement supérieur en Algérie, qui s'affirme désormais comme une force aux niveaux continental et international". A cette occasion, il a exprimé son souhait de renforcer la coopération entre son secteur et la Cour constitutionnelle en vue de développer l'enseignement pédagogique au niveau des établissements universitaires, soulignant la mobilisation de tous les moyens matériels et humains pour développer ce partenariat. Il convient de rappeler que ce concours, visant à encourager l'excellence scientifique des chercheurs dans les domaines constitutionnels et électoraux en Afrique, a enregistré 23 participations traitant des thématiques relevant des compétences des cours suprêmes, tribunaux et conseils constitutionnels africains".

RA/APS

ACTUALITÉS NATIONALES

PROJET DE LOI SUR LA GESTION DES DÉCHETS

NÉCESSITÉ DE MOBILISER DES MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

Lors d'une séance plénière organisée hier lundi à Alger, plusieurs membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont insisté sur l'importance de mobiliser des ressources financières et humaines pour concrétiser la nouvelle approche introduite par le projet de loi relatif à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets.

Par Dahmane Abderrezak

Ce texte, qui modifie et complète la loi de 2001, vise à instaurer une économie verte en favorisant la valorisation et le recyclage des déchets.

Présidée par le vice-président de l'Assemblée, Zouhaier Nasri, en présence de la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali, ainsi que de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, cette session a permis aux députés de débattre du projet de loi. Beaucoup ont salué une initiative qu'ils jugent alignée sur les transformations actuelles et porteuse de solutions adaptées aux défis environnementaux.

Les parlementaires ont souligné l'importance d'une collaboration renforcée entre les différents ministères concernés, notamment ceux de l'Environnement et de l'Intérieur, pour atteindre les objectifs fixés. Ils ont également plaidé pour l'introduction de mesures fiscales incitatives dans le projet afin de stimuler le secteur du recyclage.

Le député Ahmed Boubekeur (RND) a mis en avant la nécessité d'impliquer tous les secteurs concernés en répartissant les responsabilités et en améliorant les conditions de travail des employés et des entreprises spécialisées dans la gestion des déchets. Il a également souligné que cette vision est adaptée aux enjeux environnementaux actuels.

De son côté, le député Aziz Abdelkader (Indépendants) a proposé des exonérations fiscales pour les acteurs du recyclage, visant à encourager le développement de cette activité. Il a également recommandé le lancement de concours locaux et nationaux, tels que le concours de la "wilaya la plus propre", afin de mobiliser les citoyens autour de la propreté urbaine.

Le député Belkheir Guerzou (FLN) a insisté sur le besoin d'élargir la présence des services du ministère de l'Environnement dans les zones rurales et isolées, en y créant des infrastructures adaptées, comme des centres d'enfouissement technique et des décharges modernes. Il a également plaidé pour doter les communes des moyens nécessaires à l'accomplissement de leurs missions.

Pour sa part, le député Abderrahmane Boukermouche (Indépendants) a rappelé que la protection de l'environnement repose sur une responsabilité collective. Il a appelé à une synergie entre les différents acteurs pour lutter contre les comportements nuisibles à l'environnement, tout en proposant l'instauration de lois et de sanctions dissuasives à l'encontre des contrevenants, qu'ils soient citoyens ou représentants d'entités publiques.

Enfin, le député Djaafar Adda (Front El Moustakbal) a proposé d'améliorer les conditions de vie des agents de nettoiement en revalorisant leurs allocations et en leur facilitant l'accès au logement social. Il a également suggéré la création de centres intégrés combinant tri, traitement des lixiviats et transformation des produits recyclés, une initiative visant à promouvoir l'investissement dans l'économie circulaire. Cette série de propositions met en évidence la volonté des parlementaires d'ancrer la gestion des déchets dans une dynamique plus durable et inclusive, avec pour objectif ultime de construire un modèle de développement respectueux de l'environnement.

D.A

ASSURANCE DES EXPORTATIONS

CAGEX SIGNE PLUSIEURS PROTOCOLES DE COOPÉRATION AVEC DES INSTITUTIONS DE DIFFÉRENTS PAYS

La Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (CAGEX) a signé, lundi à Alger, plusieurs accords et protocoles de coopération avec des banques et des compagnies d'assurance spécialisées dans le commerce extérieur de différents pays arabes, africains et musulmans, visant à renforcer le partenariat dans ce domaine.

La signature des accords, qui portent principalement sur l'échange d'informations commerciales relatives aux marchés et aux opérateurs économiques, a eu lieu en marge des travaux de la 14e Assemblée générale annuelle de l'Union des assureurs et réassureurs des risques commerciaux et non commerciaux des pays de l'Organisation de la coopération islamique (Aman). La cérémonie s'est déroulée sous la supervision du ministre des Finances, M. Laaziz Faid, en présence du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Mohamed Boukhari, et du gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Salah Eddine Taleb.

Le premier protocole de coopération a été signé entre CAGEX et la Société islamique pour l'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (SIACE), par M. Zohir Laiche, PDG de CAGEX, et M. Khalid Khalafalla, pour la SIACE. Ce protocole porte sur la réassurance des crédits déjà garantis par CAGEX, notamment pour les grands risques commerciaux, selon les explications de M. Laiche.

Le deuxième protocole a été signé entre CAGEX et la Société arabe de garantie des investissements et des crédits à l'exportation (DHAMAN), portant sur "l'échange d'informations commerciales liées aux marchés et aux opérateurs économiques".

En outre, la CAGEX a signé d'autres protocoles de coopération avec la Banque saoudienne d'import-export (Saudi EXIM bank), la Banque malaisienne d'import-export (EXIM Bank of Malysia), et l'institution omanaise de crédit (Sultanat d'Oman). Un autre protocole de coopération a été paraphé également entre CAGEX et la Banque nigériane d'import-export (NEXIM). Fondée en 1996, la CAGEX constitue un élément clé du cadre institutionnel de promotion des exportations hors hydrocarbures en Algérie. Son capital social, s'élevant à 10 milliards de DA, est réparti à parts égales entre 10 actionnaires, incluant des banques, des compagnies d'assurance publiques et le Trésor public.

35 milliards de dollars : valeur de l'assurance des exportations par les membres de AMAN

Dans une déclaration à cette occasion, le secrétaire Général de l'Union AMAN, Khalid Khalafalla, a révélé l'augmentation continue du chiffre d'affaires des crédits commerciaux dans les pays membres de l'OCI. "En 2023, le chiffre d'affaires des membres de l'Union a atteint près de 50 milliards de dollars en assurances", a-t-il précisé.

Le responsable a précisé que la majeure partie de ce montant, "soit 35 milliards de dollars, concerne l'assurance des exportations", affirmant que "ces chiffres sont encourageants". "Nous aspirons à augmenter davantage ce chiffre d'affaires en 2024 et 2025 avec l'adhésion de nouveaux membres", a-t-il dit. Fondée en 2009, l'Union "Aman" est un forum professionnel réunissant des sociétés d'asurance et de réassurance conte les risques commerciaux et non commerciaux dans les pays membres de l'OCI. Son objectif est d'unifier les efforts et de promouvoir un cadre commun pour ces institutions. La CAGEX en est un membre fondateur. Les travaux de l'Assemblée générale, qui se tiennent sous le thème "Renforcer l'assurance crédit et le commerce en Afrique et dans les pays arabes et islamiques", offrent l'opportunité d'échanger des connaissances, de renforcer les partenariats et d'explorer de nouvelles opportunités pour améliorer la gestion des risques et les services d'assurance dans la région, selon les organisateurs. Il s'agit pour les participants de rechercher des moyens de renforcer la coopération régionale en vue d'assurer la durabilité dans le monde, d'étudier le rôle de l'assurance crédit dans la promotion des échanges commerciaux et la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), ainsi que l'importance de l'information crédit dans l'atténuation des risques et l'amélioration des processus de recouvrement des créances commerciales. Le programme de cette assemblée générale comprend plusieurs sessions et groupes de travail qui examineront divers sujets liés à l'assurance des risques commerciaux, à la coopération internationale, au rôle de l'assurance-crédit dans le soutien aux ODD et au potentiel du commerce arabo-africain.

RE

GROUPE DE LA BID

L'ALGÉRIE ACCUEILLERA LES ASSEMBLÉES ANNUELLES DE 2025

Le Groupe de la Banque islamique de développement (BID) a annoncé, lundi, son accord pour que l'Algérie accueille les travaux des Assemblées annuelles de cette institution financière et bancaire internationale dans le cadre de sa session de 2025.

Cette annonce a été faite par le président du Groupe, Mohammed Al-Jasser, dans une allocution, lors des travaux de la 14e Assemblée générale annuelle de l'Union des compagnies d'assurance et de réassurance contre les risques commerciaux et non commerciaux des pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (Aman), tenue à Alger.

"Je vous transmets l'approbation du Conseil des gouverneurs de la Banque islamique de développement pour l'accueil, par l'Algérie, des Assemblées annuelles de la banque pour l'année 2025", a annoncé M. Al-Jasser, dans un discours tenu par visioconférence. A cette occasion, le président de la BID a également exprimé sa considération pour "les relations étroites qui lient l'Algérie à la Banque islamique de développement".

Les Assemblées annuelles de la BID pour l'année en cours se sont tenues en avril dernier dans la capitale saoudienne, Riyadh, coïncidant avec le 50e anniversaire de la fondation de la banque. Ces assemblées ont vu la participation des ministres du Plan, de l'Economie et des Finances des pays membres, ainsi que de représentants de diverses institutions financières, qui ont examiné les moyens de renforcer les relations économiques entre les pays membres et de promouvoir la coopération avec les institutions financières partenaires.

A travers des financements islamiques à long terme, la BID est une institution financière multilatérale visant à promouvoir le développement humain, en se concentrant sur des aspects susceptibles de contribuer à l'amélioration et au renforcement du secteur de la santé, de promouvoir l'éducation, les infrastructures, le développement de la gouvernance et la réduction de la pauvreté.

A noter que la BID, dont le siège est à Djeddah en Arabie saoudite, comprend 57 pays membres, dont l'Algérie, qui l'a rejointe en 1975 en tant que membre fondateur.

La BID est un groupe bancaire spécialisé, comprenant plusieurs branches, telles que la Société islamique internationale de financement du commerce, la Société islamique pour l'assurance des investissements et des crédits à l'exportation, ainsi que le Fonds islamique de développement.

RE

ACTUALITÉS RÉGIONALES

BEJAÏA

UNE PRODUCTION D'HUILE D'OLIVE EXCEPTIONNELLE CETTE ANNÉE

La wilaya de Bejaïa prévoit de produire environ 13 millions de litres d'huile d'olive à la fin de la campagne oléicole actuelle, selon les estimations actualisées de la direction des services agricoles (DAS), communiquées lundi. Ce chiffre dépasse largement les projections initiales, fixées à près de 12 millions de litres avant le début de la campagne.

Par Ali Boudefel

Cette révision à la hausse s'appuie sur les performances encourageantes observées dans les zones orientales de la wilaya, traditionnellement considérées comme moins productives. En effet, les récoltes enregistrées sur une superficie totale de 8 723 hectares ont atteint près de 111 000 quintaux d'olives, dont 480 quintaux réservés à la consommation de table et 110 456 destinés à l'extraction d'huile. La trituration de 37 189 quintaux de cette récolte a permis d'obtenir 7 132 litres d'huile, soit un rendement moyen de 19,18 litres par quintal.

La DAS qualifie ce résultat de "très satisfaisant", surtout en comparaison avec les rendements de la saison précédente, où certains vergers de la même région peinaient à atteindre 6 litres par quintal.

Par ailleurs, les vergers de la vallée de la Soummam, situés dans l'ouest de la wilaya et réputés pour leur forte contribution à la production régionale, commencent également à entrer en phase de récolte. Les zones de Sidi-Aïch, Seddouk, Akbou, Ighil Ali et Tazmalt devraient ainsi assurer des rendements importants, avec des cueillettes déjà qualifiées de prometteuses.

La campagne de cueillette, qui se poursuivra jusqu'en janvier 2025, révèle d'ores et déjà des rendements exceptionnels, atteignant parfois jusqu'à 25 litres d'huile par quintal dans certaines exploitations. Ces résultats s'expliquent en partie par les pluies salvatrices de septembre, qui ont permis aux oliviers de se réhydrater après des mois de sécheresse, donnant ainsi des fruits de meilleure qualité.

Avec ses 5,1 millions d'oliviers répartis sur une superficie de 52 000 hectares, Bejaïa conserve sa position de leader national dans la production d'olives et d'huile d'olive. Ce rôle stratégique influence directement la disponibilité de ces produits et leur prix sur le marché, selon les experts du secteur. La wilaya dispose également de 400 huileries, qui assurent la transformation de ses nombreuses variétés d'olives, consolidant ainsi sa place centrale dans l'industrie oléicole du pays.

A.B

CONSTANTINE

PRÈS DE 1700 DOSSIERS DE CRÉDITS R'FIG VALIDÉS POUR LES CÉRÉALICULTEURS

Un total de 1.692 céréaliculteurs de la wilaya de Constantine, a bénéficié au titre de la nouvelle saison agricole (2024-2025) de financement dans le cadre du crédit R'fig par la banque de l'agriculture et de développement rural (BADR), a-t-on appris lundi auprès du directeur du groupe régional d'exploitation de cet établissement financier, Salim Zeddam.

Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a indiqué que l'enveloppe financière consommée dans ce cadre, depuis le début du mois de septembre dernier, date du lancement de la saison agricole, a atteint jusqu'à présent 2,383 milliards DA.

Les dossiers déposés par les agriculteurs désireux bénéficier d'un financement dans le cadre de la filière céréales, a-t-il noté, ont été étudiés et validés par un comité spécialisé dans l'octroi du soutien financier afin de leur permettre l'achat des engrais et des pesticides et tout ce qui concerne cette filière agricole.

Le nombre d'agriculteurs bénéficiaires de ce type de crédits a connu une hausse ''légère'' par rapport à la saison agricole précédente (1.613 dossiers), précisant que cette augmentation, est due à l'organisation des campagnes de sensibilisation et des sorties sur le terrain organisées par le groupe régional relevant de la BADR, en étroite collaboration avec la direction des services agricoles (DSA) et la chambre de l'agriculture (CA), entre autres, dans le but de se rapprocher des agriculteurs adhérant à cette filière. A Constantine , la superficie agricole dédiée cette année , à la filière céréalière est estimée à 91.546 hectares, dont la majorité est concentrée, notamment dans les zones Sud –Est, Nord et Nord –Ouest de la wilaya à l'instar des communes d'Ain Abid, de Zighoud Youcef et de Beni H'midene, selon la direction des services agricoles (DSA). Pour rappel, la production céréalière collectée au titre de la saison dernière 2023-2024 à travers 15 points de stockage relevant de la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), est évaluée à 1,5 million de quintaux de blé dur, tendre et d'orge.

R.R

TAMANRASSET

INAUGURATION D'UN DÉPÔT RÉGIONAL DU CROISSANT-ROUGE ALGÉRIEN

Un dépôt régional de denrées alimentaires et d'équipements divers, relevant du Croissant-Rouge algérien (CRA), a été inauguré dimanche à Tamanrasset par la présidente du CRA, Ibtissem Hamlaoui. S'exprimant à cette occasion, Mme Hamlaoui a indiqué que l'inauguration de cette structure s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités du CRA, en vue de répondre aux besoins d'urgence, notamment lors de catastrophes, en raison de l'éloignement des wilayas frontalières et du Sud du siège central du CRA à Alger.

Ce dépôt régional a accueilli à son ouverture d'importantes quantités de produits alimentaires ainsi que des équipements de secours et de sauvetage, consistant en 8.008 colis alimentaires, 3.008 articles de literie, 185 tentes, ainsi que de l'eau minérale et des détergents, acheminés à bord de 18 camions.

A cette occasion, Mme Hamlaoui a salué les efforts du Groupe industries locales Divindus dans la réalisation de ce projet important qui renforcera les capacités logistiques dans la région.

La présidente du CRA donné, depuis le siège de la wilaya, le coup d'envoi d'une caravane médicale de solidarité, composée d'un staff médical de neuf (9) praticiens, entre généralistes et spécialistes en pédiatrie, hématologie et gynécologie-obstétrique. Cette caravane devra sillonner les différentes régions de la wilaya pour, en plus d'assurer des prestations médicales, remettre des médicaments et des colis alimentaires au profit des populations nomades.

Mme Hamlaoui a également procédé à l'inauguration d'un atelier de couture encadré par des bénévoles du CRA, avant de lancer ultérieurement des ateliers de formation en premiers secours au profit des bénévoles du CRA issus de différentes wilayas du pays.

R.R

BÉCHAR

MISE EN ÉCHEC D'UNE TENTATIVE DE CONTREBANDE D'UNE QUANTITÉ IMPORTANTE DE PSYCHOTROPES

La direction générale des Douanes a annoncé, dimanche dans un communiqué, avoir mis en échec une tentative de contrebande d'une quantité importante de comprimés psychotropes dans la wilaya de Béchar avec l'arrestation de cinq (05) individus impliqués.

"Dans le cadre des efforts constants des équipes douanières opérationnelles à travers le territoire de compétence de la direction régionale des Douanes de Béchar, en coordination avec les partenaires de sécurité, les agents de la brigade régionale de lutte contre la contrebande et la drogue des douanes relevant des services de l'Inspection divisionnaire des Douanes à Béchar, ont mis en échec, dans une action conjointe avec les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), une tentative de contrebande d'une quantité importante de psychotropes de 270.015 comprimés de type prégabaline 300 mg", lit-on dans le communiqué.

L'opération a permis également la saisie de deux (02) véhicules touristiques et un (01) autre utilitaire, utilisés dans la contrebande, avec l'arrestation de cinq (05) individus qui ont été déférés devant les juridictions compétentes, ajoute le communiqué.

Ces opérations consacrent "la coordination étroite entre les corps de sécurité de l'Etat dans le cadre de la lutte contre les différentes formes de contrebande et de crime transfrontalier, notamment la contrebande et le trafic illicite de drogues et de psychotropes", conclut la même source.

R.R

OULED DJELLAL

MANIFESTATION SPORTIVE POUR LES PERSONNES À BESOINS SPÉCIFIQUES EN LEUR JOURNÉE INTERNATIONALE

La direction de l'action sociale et de la solidarité de la wilaya d'Ouled Djellal a organisé dimanche en coordination avec la direction de la jeunesse et des sports une manifestation sportive pour les personnes à besoins spécifiques à l'occasion de leur journée internationale (3 décembre). Pareilles initiatives sportives contribuent à l'insertion sociale de cette catégorie de personnes qui ont droit à l'encouragement et au soutien pour faire valoir leurs capacités et leurs talents, a affirmé à l'APS le directeur de l'Action sociale et de la solidarité, Rafik Bouzaher, en marge de cette activité organisée au complexe sportif de proximité de la commune de Sidi Khaled. Initiée pour la première fois dans la wilaya, cette manifestation ouverte aux garçons et aux filles a connu la participation de plus de 60 personnes des différents centres et classes spécialisés ainsi que des membres de clubs des associations du secteur dans les disciplines de football, athlétisme, tennis de table et jeu d'échecs, a précisé le même responsable. De son côté, le directeur de la jeunesse et des sports, Abdelghani Naamane, a souligné que la manifestation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la convention passée entre les deux secteurs ainsi que dans la prise en charge et l'encouragement de la pratique sportive chez les personnes à besoins spécifiques.

Des prix d'encouragement et des attestations ont été attribués aux lauréats des premières places de chaque discipline ainsi qu'aux participants au terme des joutes

R.R

ACTUALITÉS ECONOMIQUES

AUTOMOBILE

VOLKSWAGEN PARALYSÉ PAR UNE GRÈVE MONSTRE

En Allemagne, les employés de neuf usines du groupe Volkswagen ont lancé lundi des grèves de plusieurs heures, entraînant une paralysie des lignes d'assemblage de voitures et de composants. Ces actions s'inscrivent dans le cadre d'un bras de fer entre les syndicats et la direction concernant les orientations stratégiques et financières de l'entreprise.

Par Slimane Zoheir

Si aucun accord n'est trouvé lors des négociations prévues le 9 décembre, ces grèves pourraient évoluer en arrêts de travail prolongés, voire illimités. Cette situation intervient à un moment critique pour Volkswagen, déjà confronté à une chute de ses livraisons et à une dégradation importante de ses bénéfices. Le constructeur évoque la nécessité de réduire ses coûts et de renforcer sa rentabilité pour affronter une demande en berne, des coûts de production élevés, la concurrence chinoise et les défis liés à la transition vers l'électrique. Parmi les mesures proposées, une baisse de 10 % des salaires fait partie des points de discorde.

En réponse, des milliers de salariés ont manifesté dans les principaux sites du groupe, notamment à Wolfsburg, Hanovre, Emden, Salzgitter et Brunswick. Pour la première fois dans son histoire, Volkswagen menace de fermer des usines en Allemagne, un scénario que le syndicat IG Metall et les représentants des employés qualifient d'inacceptable. Thorsten Groeger, négociateur d'IG Metall, a déclaré que la responsabilité de l'intensification du conflit incombe à la direction lors des discussions.

Daniela Cavallo, présidente du comité d'entreprise, a souligné que les actionnaires principaux, dont le Land de Basse-Saxe et la holding des familles Porsche et Piech, pourraient être appelés à revoir leurs attentes sur les dividendes annuels. Toutefois, elle n'a pas précisé les détails d'éventuelles concessions.

En parallèle, IG Metall a proposé un plan d'économies de 1,5 milliard d'euros, incluant la suppression des primes pour 2025 et 2026. Cette offre a été rejetée par Volkswagen, qui a affirmé respecter le droit de grève tout en prenant des mesures pour limiter les impacts sur ses clients. Cavallo a averti que les licenciements massifs, les baisses de salaires et les fermetures de sites constituent des lignes rouges pour les salariés, et que les signaux récents envoyés par la direction laissent peu d'espoir d'apaisement.

Les prochaines négociations seront décisives pour éviter une escalade qui pourrait durablement affecter l'avenir du groupe.

S.Z

ESPAGNE

LES COURSIERS AURONT DES CONTRATS DE TRAVAIL

Au terme d'un long bras de fer avec les autorités, la plateforme de livraison à domicile Glovo a annoncé lundi changer de modèle économique en Espagne, où ses coursiers, qui exerçaient jusque-là comme travailleurs indépendants, disposeront désormais de contrats de travail. Ce changement de modèle, qui met un terme à l'"incertitude juridique" entourant ses activités, sera "limité aux activités de Glovo en Espagne" et "devrait avoir un impact d'environ 100 millions d'euros" sur le revenu brut d'exploitation de l'entreprise en 2025, précise le groupe.

Cette annonce survient alors que le fondateur et patron de Glovo, Oscar Pierre, est convoqué mardi devant un juge d'instruction de Barcelone, qui l'a mis en examen pour de possibles pratiques contraires au droit du travail espagnol au sein de l'entreprise, selon une source judiciaire.

Elle a été saluée par le gouvernement de gauche espagnol, qui a assuré, par la voix de la ministre communiste du Travail Yolanda Diaz, que "les lois étaient faites pour être appliquées". "Aucune grande entreprise n'est au-dessus des lois", a-t-elle insisté sur les réseaux sociaux.

Fondée à Barcelone en 2014, Glovo est aujourd'hui présent dans 900 villes et 23 pays. Le groupe ne précise pas sur son site internet le nombre de coursier travaillant pour sa plateforme, mais selon des médias espagnols, ils seraient plusieurs milliers.

Rachetée en juillet 2022 par le livreur allemand de repas à domicile Delivery Hero, la plateforme était engagée depuis plus de trois ans dans un bras de fer judiciaire avec les autorités espagnoles, qui lui reprochaient d'enfreindre le droit du travail dans ce pays. Le gouvernement du Premier ministre socialiste Pedro Sánchez a en effet fait adopter en mai 2021 une réforme du code du travail pour introduire une "présomption de salariat" pour tous les coursiers utilisant les applications de livraison, comme Uber Eats, Glovo ou Deliveroo. Ce texte pionnier, baptisé "loi Rider", a entraîné l'embauche de milliers de coursiers jusqu'alors considérés comme "indépendants", mais s'est également heurté aux réticences de plusieurs plateformes, notamment Glovo, accusée de contourner la réforme. Après l'adoption de la "loi Rider", le groupe catalan avait en effet annoncé qu'elle allait salarier les livreurs travaillant pour ses supermarchés en ligne, mais que les livreurs de repas resteraient pour leur part indépendant, sur la base d'un nouveau statut censé renforcer leur autonomie. Cette décision avait conduit le gouvernement espagnol à infliger, via l'inspection du travail, deux amendes à la plateforme de livraison, d'un montant global de 205 millions d'euros. Des amendes que l'entreprise avait décidé de contester en justice. "Etant donné qu'aucun accord final n'a été trouvé" concernant ces litiges, Glovo s'attend à "recevoir des décisions de reclassification" du statut de ses coursiers "pour des violations présumées des lois sur le travail en Espagne" ces dernières années, indique Delivery Hero.

Dans son communiqué, le groupe assure qu'il n'y a pas, à son sens, "de fondement juridique suffisant" pour que de telles décisions "soient prises". Mais il reconnaît qu'il va devoir effectuer des provisions liées à des dépôts de garanties au cours des prochains mois. Le changement de modèle de Glovo a entraîné une forte chute du titre de Delivery Hero, qui s'affichait en baisse de 7,87% à la bourse de Francfort à 09H40 GMT, à 35,69 euros, les investisseurs craignant qu'il ne rogne fortement les résultats du groupe. Le statut de travailleur indépendant sur lequel les plateformes de livraison ont fondé leur modèle a été remis en cause dans un nombre croissant de pays ces dernières années, et a valu de nombreuses amendes aux groupes concernés, notamment en France. L'Union européenne s'est également emparée du sujet en adoptant le 14 octobre une directive exigeant la requalification comme salariés des personnes travaillant pour les plateformes numériques. Mais les modalités de ces requalifications restent floues et dépendent des réglementations nationales, alors que le texte était censé mettre en place un cadre européen harmonisé.

RE

COURS DU PÉTROLE

LE BRENT S'APPROCHE DES 73 DOLLARS

Les cours du pétrole progressent lundi, poussés par des signes de reprise de l'économie chinoise et dans l'attente de la réunion de l'Opep+, prévue pour jeudi. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en février, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, prenait 1,17% à 72,68 dollars, vers 11h. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en janvier, gagnait 1,15%, à 68,78 dollars. La hausse pour le deuxième mois consécutif de l'activité manufacturière en Chine est considéré, par des experts, comme un signe de reprise économique après l'annonce d'une série de mesures de relance à la fin du mois de septembre dans le pays. L'activité manufacturière en Chine a poursuivi sa trajectoire ascendante en novembre, selon un indice publié lundi. La Chine est le premier importateur de pétrole mondial. L'autre facteur déterminant de la semaine reste la réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés (Opep+) décalée à jeudi. L'alliance doit décider de prolonger ou non l'actuel accord de production.

RE

TÉLÉPHONIE

AMENDE DE 2,2 MILLIONS D'EUROS POUR FREE

L'opérateur Free a écopé d'une amende de 2,2 millions d'euros pour "pratique commerciale trompeuse", a indiqué la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) lundi.

L'entreprise, qui a d'ores et déjà accepté le paiement de l'amende, s'est rendue coupable d'avoir annulé des commandes de téléphones effectuées par des clients sans procéder à leur remboursement "dans un délai raisonnable", a précisé la DGCCRF. Free s'est par ailleurs engagé à cesser les pratiques commerciales en question, qui sont survenues entre août 2020 et janvier 2022. L'entreprise a également accepté de supprimer de ses conditions générales la possibilité d'"opérer une compensation" entre les sommes versées pour la commande d'un téléphone portable et des sommes dues à l'opérateur par les consommateurs. Sollicité par l'AFP, Free n'a pas souhaité faire de commentaire. Jeudi, l'opérateur avait aussi été condamné par la cour d'appel de Paris, sur un autre dossier, pour une publicité trompeuse sur une offre de forfait mobile 5G. Dans ce cadre, l'entreprise devra payer la somme de 15.000 euros à l'association Familles Rurales, au titre des dommages et intérêts.

RE

ZONE EURO

FORT RECUL DE L'ACTIVITÉ MANUFACTURIÈRE

L'activité manufacturière de la zone euro a fortement chuté en novembre, tandis que le fort recul de la demande éloigne les perspectives d'une reprise imminente, selon l'indice définitif HCOB des directeurs d'achat (PMI) de la zone euro, compilé par S&P Global et publié lundi. L'indice est tombé à 45,2 en novembre, en ligne avec sa première lecture et contre 46,0 en octobre. Un indice mesurant la production, considéré comme un bon indicateur de la santé économique, a chuté à 45,1 contre 45,8 en octobre. "Ces chiffres sont mauvais. La récession manufacturière de la zone euro semble ne jamais se terminer. Et avec le recul des nouvelles commandes, il n'y a aucun signe d'une prochaine reprise", relève Cyrus de la Rubia, économiste en chef à la Hamburg Commercial Bank. "Le ralentissement est généralisé et touche les trois principaux pays de la zone euro. L'Allemagne et la France sont les plus mal loties, et l'Italie ne fait pas beaucoup mieux", détaille l'économiste. Les usines ont réduit leurs effectifs au rythme le plus rapide depuis la pandémie de COVID-19, sous la pression d'une demande atone et de baisses de prix. L'indice de l'emploi est passé de 46,2 à 45,2, son plus bas niveau depuis août 2020. L'indicateur de la demande extérieure, qui inclut le commerce entre les pays de la zone euro, a également accéléré son rythme de repli et pourrait chuter davantage si Donald Trump met en place des tarifs douaniers.

RE

ACTUALITÉS INTERNATIONALES

AGRESSION BARBARE DE L'ENTITÉ SIONISTE

LA SITUATION TRAGIQUE DES ENFANTS AMPUTÉS À GHAZA DÉNONCÉE PAR ANTONIO GUTERRES

Depuis plus d'un an, la bande de Ghaza endure des attaques incessantes qui ont causé d'importants drames humains. Le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a déclaré lundi au Caire que cette région compte désormais, par habitant, le plus grand nombre d'enfants amputés au monde.

Par Karim-Akli Daoudi

"Beaucoup d'entre eux subissent des amputations ou des interventions chirurgicales sans bénéficier d'anesthésie. Ce que nous observons pourrait figurer parmi les pires crimes internationaux jamais commis", a affirmé M. Guterres lors d'une conférence ministérielle visant à intensifier l'aide humanitaire pour cette enclave palestinienne sous blocus et en ruines. Le chef de l'ONU a décrit la situation à Ghaza comme "apocalyptique", ajoutant que cette crise représente "un effondrement total de notre humanité collective". Son discours, lu par Amina Mohammed, Secrétaire générale adjointe de l'ONU, a insisté sur l'urgence de mettre fin à cette tragédie. "Nous ne pouvons plus détourner les yeux. Il est temps d'agir", a-t-il martelé. En 13 mois, l'offensive militaire contre Ghaza a provoqué des pertes humaines effroyables, avec 44 466 morts et 105 358 blessés, selon le bilan communiqué lundi par les autorités sanitaires palestiniennes. Antonio Guterres a appelé la communauté internationale à assumer ses responsabilités et à œuvrer pour mettre un terme à cette catastrophe humanitaire.

KAD

LIBAN

PLUS DE 240 TRAVAILLEURS DU SECTEUR DE LA SANTÉ TOMBÉS EN MARTYRS DEPUIS OCTOBRE 2023

Au total 241 agents médicaux sont tombés en martyrs au Liban dans des bombardements des forces d'occupation sioniste depuis octobre 2023, a rapporté lundi le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) des Nations unies au Liban.

Depuis le 8 octobre 2023, on a enregistré 158 attaques de l'armée sioniste contre les sites médicaux, à la suite desquelles 241 personnels de santé sont tombés en martyrs et 292 autres ont été blessés dans l'exercice de leurs fonctions, a indiqué le Bureau, dans son rapport.

Comme précisé dans le document, 86 attaques de ce type ont été enregistrées depuis la mi-octobre de cette année. Par conséquent, 180 personnes sont tombées en martyrs et 213 autres ont été blessées.

Un cessez-le-feu est entré en vigueur mercredi dernier pour mettre fin aux agressions sionistes sauvages contre le Liban, lancées le 8 octobre 2023.

Jeudi dernier, le Premier ministre libanais Najib Mikati avait appelé à faire pression sur l'entité sioniste pour l'arrêt de ses violations de l'accord de cessez-le-feu en vue de mettre fin à l'agression sioniste contre le Liban, lancée le 8 octobre 2023.

Le bilan de l'agression sioniste en cours contre le Liban depuis octobre 2023, s'est alourdi à 3.961 martyrs et 16.520 blessés, ont indiqué jeudi les autorités libanaises de la santé.

RI

MANDATS D'ARRÊT CONTRE DEUX RESPONSABLES SIONISTES

LES PAYS MEMBRES DE LA CPI EXHORTÉS À REMPLIR LEUR OBLIGATION

L'organisation de défense des droits humains "Human Rights Watch" a exhorté lundi les pays membres de la Cour pénale internationale (CPI), réunis à La Haye, à "s'engager à remplir leur obligation d'exécuter les mandats d'arrêt émis par la Cour, quelle que soit la personne ciblée".

"Les pays membres de la CPI devraient s'engager, lors de leur réunion annuelle, à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir que le travail crucial de la Cour en faveur de la justice puisse se poursuivre sans entrave", a déclaré la directrice du programme Justice internationale à Human Rights Watch, Liz Evenson, citée dans un communiqué. Selon cette responsable, les mandats d'arrêt émis par la CPI "envoient un message crucial : personne n'est au-dessus de la loi".

L'ONG a estimé, en effet, que les pays membres de la CPI "devraient soutenir la Cour face aux efforts visant à saper son mandat mondial", reconnaissant que "la Cour est soumise à une pression extrême" depuis que ses juges ont émis des mandats d'arrêt contre de hauts dirigeants sionistes dans le cadre de l'enquête de la CPI sur la situation en Palestine. Le 18 novembre, l'Organisation a publié un rapport de 26 pages fournissant des recommandations aux pays membres de la CPI visant à garantir que la Cour bénéficie du soutien politique, des ressources et de la coopération dont elle a besoin pour faire avancer les enquêtes et les affaires portant sur diverses situations.

"La Cour subit une pression extrême depuis le 21 novembre, quand les juges de la CPI chargés de l'enquête sur la Palestine ont émis des mandats d'arrêt contre Benjamin Netanyahou et Yoav Gallant", a ajouté l'ONG, regrettant, à ce titre, que "certains législateurs américains aient réitéré leurs menaces d'imposer des sanctions aux responsables de la CPI et aux individus qui coopèrent avec la Cour". Les travaux de la session annuelle de l'Assemblée des Etats parties de la CPI ont débuté lundi à La Haye, aux Pays-Bas et se poursuivront jusqu'à samedi prochain.

RI

GHAZA

L'UNRWA SUSPEND LA LIVRAISON DE L'AIDE VIA LE POINT DE PASSAGE KARAM ABOU SALEM

Le commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), M. Philippe Lazzarini, a annoncé la suspension de la livraison de l'aide humanitaire via le point de passage Karam Abou Salem vers la bande de Ghaza, ravagée par 14 mois d'agression génocidaire sioniste. "Nous suspendons la livraison de l'aide via Karam Abou Salem, le principal point de passage de l'aide humanitaire vers Ghaza", a écrit M. Lazzarini dans un message sur les réseaux sociaux. Le patron de l'UNRWA a expliqué que "la route qui permet de sortir de ce passage n'est plus sûre depuis des mois".

Et d'ajouter: "cette décision difficile intervient à un moment où la faim s'aggrave rapidement. L'acheminement de l'aide humanitaire ne doit jamais être dangereux ni se transformer en calvaire". En outre, Lazzarini a déploré le fait que "l'opération humanitaire à Ghaza est devenue impossible en raison du siège en cours, des obstacles de la part des autorités (de l'occupation sionistes), du manque de sécurité sur les voies d'aide...". "Tous ces évènements ont conduit à une rupture de l'ordre public. La responsabilité de la protection des travailleurs humanitaires et des fournitures incombe à la puissance occupante (entité sioniste)", a souligné le chef de l'UNRWA.

"J'appelle une fois de plus à un cessez-le-feu (à Ghaza) qui garantirait également l'acheminement d'une aide sûre et ininterrompue aux personnes dans le besoin", a-t-il conclu dans son message.

Le bilan de l'agression sioniste barbare contre Ghaza a atteint dimanche 44.429 martyrs et 105.250 blessés, depuis le 7 octobre 2023, selon les autorités palestiniennes de la santé.

RI

Tanzanie

LA PRÉSIDENTE ANNONCE UNE ENQUÊTE SUR LES RELOCALISATIONS DES MASSAÏ

La présidente tanzanienne Samia Suluhu Hassan a annoncé dimanche la création de deux commissions d'enquête sur un programme controversé de relocalisation de plus de 80.000 Massaï vivant dans la région de Ngorongoro, dans le nord du pays. Le district de Ngorongoro, où se trouve le célèbre cratère éponyme classé au patrimoine mondial de l'Unesco, est depuis plus de deux ans au coeur de tensions entre les autorités et les communautés massaï qui y vivent depuis plus d'un siècle. Le gouvernement estime que leur population croissante empiète sur l'habitat de la faune sauvage et a lancé un programme de relocalisation volontaire, qualifié d'"expulsions" par des militants des droits humains et l'opposition tanzanienne.

Le plan de relocalisation, qui a débuté en 2022, prévoit le déplacement d'environ 82.000 personnes du district de Ngorongoro vers le village de Msomera, à environ 600 kilomètres à l'est.

Les Massaï accusent le gouvernement de vouloir les déplacer pour pouvoir organiser des safaris et de lucratives parties de chasse privées dans cette région touristique.

La Tanzanie est réputée pour ses parcs naturels, comme Ngorongoro et le Serengeti. Le secteur du tourisme a généré 3,37 milliards de dollars (3,1 milliards d'euros) en 2023, avec des arrivées depuis l'étranger en hausse de 24%, selon des données officielles.

RI

LA LIGUE ARABE REND HOMMAGE À L'UNRWA

POUR SES EFFORTS EN FAVEUR DU PEUPLE PALESTINIEN

La Ligue des Etats arabes a honoré l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) pour ses efforts visant à soutenir le peuple palestinien qui fait face à une agression génocidaire sioniste dans la bande de Ghaza et aux attaques et violations commises par l'occupant en Cisjordanie occupée.

Le commissaire général de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, a reçu le bouclier honorifique et l'a remis à ses collègues travaillant au sein de l'agence. "C'est un honneur de recevoir ce prix de la Ligue des Etats arabes au nom de nos équipes de l'UNRWA. Il s'agit d'une reconnaissance du rôle indispensable que l'UNRWA joue dans la région", a écrit M. Lazzarini dans un message publié lundi sur les réseaux sociaux. "C'est également un hommage à la perte de près de 250 membres de l'équipe de l'UNRWA tués à Ghaza depuis le début de la guerre (sioniste)", a-t-il poursuivi. La Ligue arabe a également honoré la Commission de résistance au mur et aux colonies pour ses efforts visant à lutter contre les colonies et le mur de séparation raciste et pour son soutien aux personnes touchées par ces derniers. La Ligue arabe a honoré aussi l'Autorité palestinienne de soutien aux prisonniers et ex-prisonniers pour son rôle dans la prise en charge des prisonniers palestiniens, détenus dans les geôles de l'occupant sioniste, et de leurs familles, ainsi que des prisonniers libérés. Le représentant de la Palestine auprès de la Ligue arabe, Muhannad Al-Aklouk, a reçu un bouclier honorant l'Autorité de résistance au mur et aux implantations et l'Autorité de soutien aux prisonniers et ex-prisonniers palestiniens. La Ligue arabe a remis également le bouclier universitaire au chef du Syndicat des journalistes palestiniens, M. Nasser Abu Bakr, en reconnaissance du rôle et des sacrifices des journalistes palestiniens notamment dans la couverture de la guerre sioniste en cours contre Ghaza depuis le 7 octobre 2023.

RI

LITTÉRATURE UNIVERSELLE

L'ÎLE MYSTÉRIEUSE
(42e PARTIE)

Par Jules verne (1828-1905)

L'inventaire des objets possédés par ces naufragés de l'air, jetés sur une côte qui paraissait être inhabitée, sera promptement établi.

Ils n'avaient rien, sauf les habits qu'ils portaient au moment de la catastrophe. Il faut cependant mentionner un carnet et une montre que Gédéon Spilett avait conservée par mégarde sans doute, mais pas une arme, pas un outil, pas même un couteau de poche. Les passagers de la nacelle avaient tout jeté au dehors pour alléger l'aérostat.

Les héros imaginaires de Daniel de Foe ou de Wyss, aussi bien que les Selkirk et les Raynal, naufragés à Juan-Fernandez ou à l'archipel des Auckland, ne furent jamais dans un dénuement aussi absolu. Ou ils tiraient des ressources abondantes de leur navire échoué, soit en graines, en bestiaux, en outils, en munitions, ou bien quelque épave arrivait à la côte qui leur permettait de subvenir aux premiers besoins de la vie. Ils ne se trouvaient pas tout d'abord absolument désarmés en face de la nature. Mais ici, pas un instrument quelconque, pas un ustensile. De rien, il leur faudrait arriver à tout !

Et si encore Cyrus Smith eût été avec eux, si l'ingénieur eût pu mettre sa science pratique, son esprit inventif, au service de cette situation, peut-être tout espoir n'eût-il pas été perdu ! Hélas ! il ne fallait plus compter revoir Cyrus Smith. Les naufragés ne devaient rien attendre que d'eux-mêmes, et de cette Providence qui n'abandonne jamais ceux dont la foi est sincère.

Mais, avant tout, devaient-ils s'installer sur cette partie de la côte, sans chercher à savoir à quel continent elle appartenait, si elle était habitée, ou si ce littoral n'était que le rivage d'une île déserte ?

C'était une question importante à résoudre et dans le plus bref délai. De sa solution sortiraient les mesures à prendre. Toutefois, suivant l'avis de Pencroff, il parut convenable d'attendre quelques jours avant d'entreprendre une exploration. Il fallait, en effet, préparer des vivres et se procurer une alimentation plus fortifiante que celle uniquement due à des œufs ou des mollusques. Les explorateurs, exposés à supporter de longues fatigues, sans un abri pour y reposer leur tête, devaient, avant tout, refaire leurs forces.

J.V (à suivre…)

LES MILLE ET UNE NUITS
(269e PARTIE)

Par Antoine Galland (1646-1715)

Nous nous arrêtâmes dans quelques îles pour y prendre des rafraîchissements. Notre vaisseau étant parti d'un port de terre ferme des Indes, nous y allâmes aborder ; et là, pour éviter les dangers de la mer jusqu'à Balsora, je fis débarquer l'ivoire qui m'appartenait, résolu de continuer mon voyage par terre. Je tirai de mon ivoire une grosse somme d'argent ; j'en achetai plusieurs choses rares, pour en faire des présents, et quand mon équipage fut prêt, je me joignis à une grosse caravane de marchands. Je demeurai longtemps en chemin et je souffris beaucoup ; mais je souffrais avec patience, en faisant réflexion que je n'avais plus à craindre ni les tempêtes, ni les corsaires, ni les serpents, ni tous les autres périls que j'avais courus. Toutes ces fatigues finirent enfin j'arrivai heureusement à Bagdad. J'allai me présenter au calife et lui rendre compte de mon ambassade. Ce prince me dit que la longueur de mon voyage lui avait causé de l'inquiétude, mais qu'il avait pourtant toujours espéré que Dieu ne m'abandonnerait point. Quand je lui appris l'aventure des éléphants, il en parut fort surpris, et il aurait refusé d'y ajouter foi si ma sincérité ne lui eût pas été connue. Il trouva cette histoire et les autres que je lui racontai si curieuses, qu'il chargea un de ses secrétaires de les écrire en caractères d'or, pour être conservées dans son trésor. Je me retirai très content de l'honneur et des présents qu'il me fit ; puis je me donnai tout entier à ma famille, à mes parents et à mes amis.

Ce fut ainsi que Sindbad acheva le récit de son septième et dernier voyage ; et s'adressant ensuite à Hindbad : « Eh bien, mon ami, ajouta-t-il, avez-vous ouï dire que quelqu'un ait souffert autant que moi, ou qu'aucun mortel se soit trouvé dans des embarras si pressants ? N'est-il pas juste qu'après tant de travaux je jouisse d'une vie agréable et tranquille ? » Comme il achevait ces mots, Hindbad s'approcha de lui et dit, en lui baisant la main « Il faut avouer, seigneur, que vous avez essuyé d'effroyables périls ; mes peines ne sont pas comparables aux vôtres. Si elles m'affligent dans le temps que je les souffre, je m'en console par le petit profit que j'en tire.

LES AVENTURES DE ROBINSON CRUSOÉ
(504e PARTIE)

Par Daniel Defoë (1660-1731)

Il commença par leur dire que je l'avais instruit de leur situation et du présent dessein ; qu'il était tout disposé à s'acquitter de cette partie de son ministre, à les marier enfin, comme j'en avais manifesté le désir ; mais qu'avant de pouvoir le faire, il devait prendre la liberté de s'entretenir avec eux. Alors il me déclara qu'aux yeux de tout homme et selon l'esprit des lois sociales, ils avaient vécu jusqu'à cette heure dans un adultère patent, auquel rien que leur consentement à se marier ou à se séparer effectivement et immédiatement ne pouvait mettre un terme ; mais qu'en cela il s'élevait même, relativement aux lois chrétiennes du mariage, une difficulté qui ne laissait pas de l'inquiéter, celle d'unir un chrétien à une Sauvage, une idolâtre, une païenne, une créature non baptisée ; et cependant qu'il ne voyait pas qu'il y eût le loisir d'amener ces femmes par la voie de la persuasion à se faire baptiser, ou à confesser le nom du Christ, dont il doutait qu'elles eussent jamais ouï parler, et sans quoi elles ne pouvaient recevoir le baptême. Il leur déclara encore qu'il présumait qu'eux-mêmes n'étaient que de très indifférents chrétiens, n'ayant qu'une faible connaissance de Dieu et de ses voies ; qu'en conséquence il ne pouvait s'attendre à ce qu'ils en eussent dit bien long à leurs femmes sur cet article ; et que, s'ils ne voulaient promettre de faire tous leurs efforts auprès d'elles pour les persuader de devenir chrétiennes et de les instruire de leur mieux dans la connaissance et la croyance de Dieu qui les a créées, et dans l'adoration de Jésus-Christ qui les a rachetées, il ne pourrait consacrer leur union ; car il ne voulait point prêter les mains à une alliance de chrétiens à des Sauvages, chose contraire aux principes de la religion chrétienne et formellement défendue par la Loi de Dieu. Ils écoutèrent fort attentivement tout ceci, que, sortant de sa bouche, je leur transmettais très fidèlement et aussi littéralement que je le pouvais, ajoutant seulement parfois quelque chose de mon propre, pour leur faire sentir combien c'était juste et combien je l'approuvais. Mais j'établissais toujours très scrupuleusement une distinction entre ce que je tirais de moi-même et ce qui était les paroles du prêtre.

D.D (À SUIVRE…)

HISTOIRES VRAIES

FRICTIONS FÉLINES
(39e PARTIE)

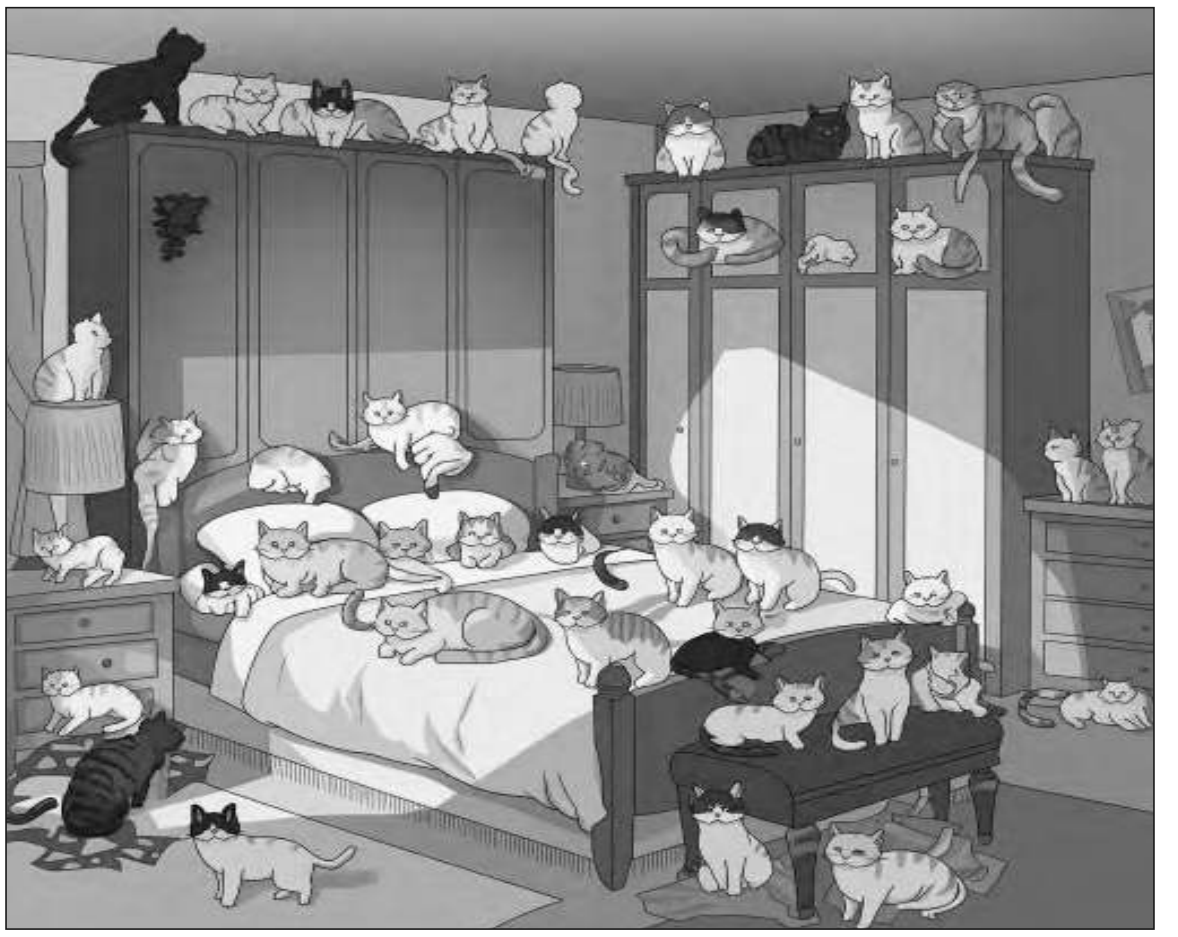

Résumé : Djamila tient tellement à son idée de marier Latifa qu'elle a décidé d'en parler le plus tôt possible à l' homme qu'elle lui avait choisi.

Par Kamel Aziouali

Chaabane au bout de dix minutes d'un savoir encyclopédique sur les chats, se dirigea vers la porte pour s'en aller mais Djamila cria après lui :

Chaabane ! Reste ici !

Ce rappel à l'ordre eut pour mérite de faire sursauter Latifa et de l'amener à baisser le son des baffles de son ordinateur avant de se lever et de découvrir que son frère se trouvait aussi dans sa chambre.

Ah ! vous étiez tous les deux ici ; excusez-moi, j'étais si absorbée par ce documentaire que je ne vous ai pas vus…Vous avez suivi ce documentaire sur les chats ? Passionnant n'est-ce pas. Vous avez vu ? Il parait que les chats ont vraiment sept vies ! Nos superstitions ont raison…Oh ! Mais je parle, je parle…alors que vous avez peut-être besoin de quelque chose. C'est la première fois que vous entrez tous les deux en même temps dans ma chambre.

Oui, c'est vrai Latifa, c'est la première fois que nous entrons dans ta chambre tous les deux en même temps parce que Chaabane a quelque chose d'important à te dire mais comme il n'ose pas, je suis venue avec lui. Et c'est moi qui vais parler à sa place.

Latifa plissa son front et regarda son frère cadet :

Qu'est-ce que tu as de si important à me dire, Chaabane ?

Ne te fatigue pas avec lui, Latifa. Il ne pourra rien te dire…C'est moi qui vais tout te dire..

Alors que l'un de vous parle et que l'on en finisse ! J'ai encore un autre chapitre de cette encyclopédie sur les chats que je dois finir.

Voilà, Latifa…il s'agit d'une demande en mariage ! Il y a quelqu'un qui veut t'épouser.

Latifa regarda un bon moment son frère puis sa belle-sœur et posa ses deux mains sur sa poitrine !

C'est sérieux ou bien vous êtes en train de me jouer un tour pour rigoler ?

Oh ! Latifa, répliqua Djamila, le mariage est une affaire trop sérieuse pour que nous en fassions un jeu. C'est la vérité. Il y a quelqu'un qui veut faire de toi son épouse. C'est un de nos collègues de l'agence d'assurances… Il en a parlé avec Chaabane il y a une semaine…

Il y a une semaine, Chaabane ? Et tu ne m'en as pas parlé ? Pourquoi ?

Ce fut Djamila qui répondit encore à sa place :

Il ne t'en a pas parlé parce qu'il estime que tu mérites beaucoup mieux que ce collègue.

Qu'est-ce qu'il a ce collègue ? Il est handicapé ? s'enquit Latifa.

Non…Il n'est pas handicapé… Il a 45 ans et il est chauffeur…

K.A (À SUIVRE…)

UN JOUR, LE TEMPS SERA PLUS CLÉMENT…
(13e PARTIE)

Résumé : Alors qu'elle venait de retirer de l'argent d'un bureau de poste, Fatima se fait voler son sac sous le regard impassible des passants.

Elle ne voulait pas attendre dans le bureau parce qu'elle savait que Hadjira chercherait à connaître les raisons de sa venue…Elle lui avait dit déjà que sa venue n'avait rien à voir avec un motif professionnel. Si elle demeurait avec elle, se dit-elle, elle l'interrogerait sans doute sur les vrais motifs de cette visite. En refusant de lui répondre elle ne ferait qu'attiser sa curiosité et peut-être qu'elle réussirait à la faire parler au sujet de l'agression dont elle avait été victime, de l'intervention de Tarek et de l'argent qu'il lui avait donné. En disparaissant comme elle l'avait fait, se dit-elle encore, il y avait des chances que Hadjira l'oublie et qu'elle n'interfère pas entre elle et Tarek.

Arrivée dans son bureau, Fatima se laissa tomber sur un siège et émit un long soupir de lassitude. Elle était loin d'imaginer que Hadjira allait l'empêcher de voir Tarek. Il ne lui restait plus qu'à l'accoster en fin de journée au moment où il sortirait de son bureau, si elle veut lui rendre son argent et renouer avec lui. Evidemment, la jeune fille était loin de se douter de ce qui allait se passer après sa visite avortée.

Fatima tout en accomplissant le travail pour lequel elle était payée, ne cessait de méditer ce qu'elle venait de faire et de se demander si ce n'était pas Hadjira qui avait dû redoubler de charme à l'égard de Tarek pour qu'il oublie jusqu'à son existence. Elle ne cessait de revoir le métamorphose du visage de la belle secrétaire lorsqu'elle était entrée dans son bureau. Elle l'avait trouvée souriante et tout d'un coup son visage était devenu austère

et même hostile. Hum…Il n'y avait pas le moindre doute ; cette fille-là ne devait pas être étrangère au changement de comportement de Tarek à son égard. Que fallait-il faire ? Comment riposter ? se demanda-t-elle encore. Après avoir mûrement réfléchi, elle se dit qu'elle devait d'abord savoir ce que cette fille avait bien pu raconter à son sujet ? Ensuite… Elle entendit quelqu'un frapper à la porte, elle sursauta et mit un terme à ses réflexions. Elle s'était mise à trembler comme si elle avait peur qu'on puisse prendre connaissance de ses pensées et de ses soupçons.

En…ent…entrez…

La porte s'ouvrit et elle faillit appliquer ses deux mains contre sa bouche tant sa surprise était énorme. C'était l'homme qui hantait son esprit qui venait d'entrer dans son bureau.

- Oh ! M. Tarek…

- Bonjour, Fatima…

- B…b…bonjour M.Tarek…

- La secrétaire m'a dit que vous vouliez me voir…

- Euh…oui…vous étiez occupé alors je me suis dit qu'il vaudrait mieux laisser cette entrevue pour une autre fois…

- C'est vrai, j'étais avec deux employés qui avaient quelques problèmes avec leur chef de service. L'entrevue avec eux a duré plus de temps que prévu…Ce que vous aviez à me dire était urgent ?

- C'est urgent et pas urgent en même temps…

- Urgent et pas urgent en même temps ? je n'arrive pas à vous suivre…

- Euh…vous avez raison de vous étonner de mes propos parce que j'ai du mal à me remettre de ma surprise…

Sa surprise résidait tout d'abord dans le fait que Hadjira n'ait pas caché à son patron sa visite… ce qui signifiait qu'elle n'était pas aussi nocive qu'elle en avait l'air…Son hostilité n'existait peut-être que dans son esprit perturbé d'amoureuse maladroite et désemparée. Sa seconde surprise, elle la devait à Tarek qui s'était dérangé jusqu'à son bureau pour savoir ce qu'elle voulait…Non…Personne ne lui voulait du mal…C'était son imagination qui lui jouait de vilains tours.

KA (À SUIVRE…)

SPORT SCOLAIRE

ABDELHAK SAÏHI APPELLE À PROMOUVOIR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE DANS LES ÉCOLES

Abdelhak Saïhi, ministre de la Santé, a souligné l'importance d'instaurer une culture d'éducation physique dans les établissements scolaires, considérée comme un pilier fondamental pour la santé des élèves.

PAR SIRINE SOUABER

L'éducation physique en milieu scolaire vise à poser les bases d'un mode de vie actif tout au long de l'existence, à renforcer la santé et le bien-être des élèves, et à offrir des moments de plaisir, d'amusement et d'interaction sociale.

Lors d'une journée d'étude sur la santé scolaire, en présence de représentants des ministères de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, M. Saïhi a mis en avant la coopération étroite entre son département et les autres secteurs concernés, notamment dans le cadre des activités en milieu scolaire et pour la jeunesse. Il a qualifié le sport de "question cruciale et fondamentale", nécessitant l'adoption d'un programme de coopération avec les ministères de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse. L'objectif est de créer une dynamique au sein des établissements scolaires et des centres de formation.

Le ministre a insisté sur le rôle central de la santé scolaire, en affirmant que la promotion de l'activité physique dans les écoles constitue une priorité nationale.

L'éducation physique est définie comme une discipline scolaire utilisant les activités physiques, sportives et artistiques à des fins éducatives. Ce programme repose sur des conditions essentielles, notamment la consultation préalable des élèves par un médecin de l'unité d'examen et de surveillance avant le début des séances d'exercice physique. Les conditions d'accompagnement doivent également être revues, avec la garantie de la présence d'une ambulance pour les urgences graves et la sensibilisation des élèves aux principes fondamentaux du sport.

Dans ce contexte, M. Saïhi a plaidé pour la généralisation de la pratique sportive dans toutes les institutions éducatives et les centres de formation professionnelle. Il a également insisté sur la nécessité de fournir un dossier médical complet pour chaque élève afin de déterminer leur aptitude à pratiquer des activités sportives.

Lors de cette réunion, M. Saïhi a conclu en appelant à une responsabilité collective des institutions éducatives, des familles et des autorités sanitaires pour promouvoir la culture de la santé et de l'activité physique dès le plus jeune âge. Il a souhaité que cette rencontre aboutisse à des recommandations pratiques capables de renforcer une culture sportive saine dans les milieux éducatifs, universitaires et de formation professionnelle, en collaboration avec les secteurs concernés.

S.S

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mohamed Khider Biskra
Vice Rectorat Chargé de Développement de la Prospective & de L'orientation

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
جامعة محمد خيضر بسكرة
نيابة رئاسة الجامعة المكلفة بالتنمية و الاستشراف و التوجيه

Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions de l'article N°65 Paragraphe 02 du décret présidentiel N° 15/247 daté le 16/09/2015 portant la réglementation des marchés public, l'Université MOHAMED KHIDER Biskra informe les soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offres national ouvert N° [illegible] relatif à l'Opération :

Travaux d'étanchéité des locaux pédagogique et bibliothèques au profit de l'université de Biskra

Lot N°01 : Travaux d'étanchéité pour la bibliothèque de la faculté des sciences de technologie-Centre Médical –Social

Lot N°02 : Travaux d'étanchéité au Faculté de droit et science Politique

Lot N°05 : Travaux d'étanchéité pour la bibliothèque de département des sciences biologie de la faculté des sciences exactes et science nature et de la vie

Qu'à l'issue de l'analyse et de l'évaluation des offres techniques et financières, il a été décidé d'attribuer provisoirement comme suit :

Lot	N° d'ouverture	Soumissionnaire Retenu	Prénom commercial	Délai d'exécution	Notation /100	Montant TTC	Observation
01	09	Entreprise de construction et d'hydraulique DAIRI Lazhar Biskra - Batna	Entreprise de construction et d'hydraulique DAIRI Lazhar	90 Jours	58.33	3 580 710.00	Offre moins disant qualifié techniquement
02	08	EURL SIHAM MAAOUCHE ANTAR [illegible] EL ALMA	EURL SIHAM MAAOUCHE ANTAR	90 Jours	60.00	11 481 715.00	Offre moins disant qualifié techniquement
03	02	Entreprise de travaux de construction dans ses différentes étapes BOURMEL RAMZI Coopératif immobilière el [illegible] - Biskra	Entreprise de travaux de construction dans ses différentes étapes BOURMEL RAMZI	120 Jours	50.50	5 795 300.00	Offre moins disant qualifié techniquement

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, peuvent se rapprocher de nos services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats, par écrit conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés, dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première publication du présent avis et ce conformément aux articles 82, 169 et 178 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

ENTRE NOUS — ANEP 2416037849 du 03/12/2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE AIN DEFLA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
(Relance après l'annulation de l'attribution provisoire)
N° : 100/ 2024
(N.I.F) 099944019061117

La direction des Equipements Publics de la wilaya d'Ain Defla dont le siège social se trouve à Rue Kalouaze Moussa Ain Defla lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la prise en charge de la maitrise d'ouvrage Étude d'adaptation et suivi pour la réalisation d'un Restaurant Central au niveau du Campus de l'université de Khemis Miliana, s'adressant aux architectes agréés ainsi qu'aux bureau d'études publics seuls ou en groupements ou Groupement solidaire d'architectes et ingénieurs en génie civil agrées dans le cadre d'un contrat de gestion de projet, bureau d'études spécialisés ou pluridisciplinaires agréé et intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Equipement Publics -(Bureau retrait des cahiers des charges N°20, au 2eme étage) - Rue Kalouaze Mousd. Ain- Defla à titre gratuit.

-Ayant les capacités suivantes :
1-Pour les candidats seuls : - Attestation d'inscription au tableau national de l'ordre des architectes + certificat d'agrément pour l'exercice de la profession d'architecte en cours de validité le jour de l'ouverture des plis.
-Le statut pour les sociétés civiles professionnelles d'architectes agréées SCP.
-Statut de l'entreprise publique économique (EPE) ou d'un décret de création d'un côté et l'extrait du registre de commerce portant le code architecture (607009)

2-Pour les candidats en groupements : -Un protocole d'accord, reliant les membres du groupement.

Capacités financières : Avoir un moyen de chiffre d'affaires supérieur ou égal à 2.000.000.00 DA pour BET seul, et 2.500.000.00DA pour les BET en groupement il s'agit du chiffre d'affaires moyen des (03) trois dernières années (2020-2021 et 2022) justifier par les bilans financiers des 03 dernières années ou tout autre document écrit par les services des impôts faisant reconvertir le chiffre d'affaire demandé).

Références professionnelle : ayant déjà assuré durant les 10 dernières années, la maitrise d'œuvre étude et suivi. étude seule ou suivi seule d'un (01) projets de minimum catégorie (C) ou plus.

Moyens humains (équipe permanente): Disposant de moyens humains Suivants :
***Un chef de projet :** Un architecte ou ingénieur en génie civil justifiant quatre (04) ans d'expérience au minimum.
* Un architecte ou ingénieur en génie civil justifiant Trois (03) ans d'expérience au minimum
Les candidats sont invités pour la remettre les dossiers de candidature l'offre technique et de l'offre financière.

1-Le dossier de candidature : les pièces requises sont celles exigées dans l'article: 19 page: 08 des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges sont notamment :
-Une déclaration de candidature selon model ci-joint dûment remplie, signée et datée.
-Déclaration de probité selon model ci-joint dûment remplie, signée et datée.
- copie du statut de la société si le soumissionnaire est une personne morale:
-le document relatif aux pouvoir habilitant les personnes à engager le bureau d'études.
-tout document permettant de justifier les capacités des soumissionnaires a-Capacités professionnelles, b-Capacités financières, c-Capacités techniques

2- offre technique : c'est l'ensemble des pièces, document tel qu'exigées à l'article: 19 page: 09 des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges.

3- l'offre financière : L'offre financière doit comprendre ce qui suit :
-La lettre de soumission selon model ci-joint, remplie, signé et datée.
-Annexe N°:02 (offre financière -partie fixe). -Annexe N°:03 (offre financière -partie Variable). -Annexe N°:04 (offre financière -récapitulation).

Le dossier de candidature, L'offre technique, et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et anonyme, portant la mention :

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS WILAYA DE AIN DEFLA
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
N° 100/ 2024

Portant sur maitrise d'œuvre Étude d'adaptation et suivi pour Réalisation D'un Restaurant Central au niveau Campus de l'université de Khemis Miliana. Le dossier de candidature, Offre technique, et Offre financière
« A ne pas ouvrir »
Adressées à: Monsieur le directeur des équipements public de la wilaya de Ain Defla (rue Kalouaze Moussa, Ain-defla)

-La date limite de dépôt des offres est fixée à Dix (10) jours à compter de la date de la signature et de publication
-Le jour l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis techniques et financier correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal. La durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant,
-l'heure limite de dépôt des offres avant douze (12h00) heures au niveau de la direction des équipements publics de la wilaya de Ain defla la salle N° :08 au 1er étage, rue Kalouaze Moussa Ain Defla.
- L'heure d'ouverture des plis techniques et financiers est fixée à douze (12h00) heures et aura lieu au siège de la direction des équipements publics de la wilaya de Ain Defla à la salle N° :08 au 1er étage rue Kalouaze Moussa Ain detla,
- Les Soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

ENTRE NOUS — ANEP 2416037588 du 03/12/2024

ACTUALITÉS SOCIO-CULTURELLES

GRAND MOMENT À L'UNIVERSITÉ DE KHENCHELA

BELGACEM HABA RENCONTRE DES ÉTUDIANTS ET DES PORTEURS DE PROJETS

Dans le cadre de sa visite de deux jours dans la wilaya de Khenchela, le chercheur algérien et expert en sciences et technologies, M. Belgacem Haba, a participé à diverses activités axées sur l'innovation et les start-ups.

Par Ikram Haou

Dimanche, M. Haba a animé un atelier interactif avec des étudiants en électronique à la Maison de l'intelligence artificielle de l'université Abbas Laghrour. La veille, il s'était rendu à l'incubateur d'entreprises du pôle universitaire Abdelhak Rafik Bererhi, où il a échangé avec des enseignants et des étudiants développant des projets innovants.

Lors d'une conférence organisée à l'université Abbas Laghrour, le scientifique a partagé son riche parcours dans les domaines de la recherche technologique et des start-ups. Il a prodigué des conseils aux étudiants, soulignant l'importance de la réflexion stratégique dans le choix des idées à concrétiser. « Une idée mal préparée risque l'échec », a-t-il averti, en insistant sur l'importance de prendre le temps de bien structurer ses projets avant de les lancer.

M. Haba a également mis l'accent sur le rôle crucial des start-ups dans le développement économique de l'Algérie. Il a exhorté les étudiants et les acteurs de l'innovation de la région à travailler méthodiquement pour maximiser leurs chances de réussite.

Rappelant les propos du président Abdelmadjid Tebboune, qui a déclaré : « Si l'intelligence artificielle peut produire du blé, elle est la bienvenue », M. Haba a souligné que l'Algérie s'efforce de retrouver sa place dans les domaines des sciences, de l'intelligence artificielle et de l'économie.

Pour les étudiants envisageant de travailler à l'étranger, M. Haba a recommandé une préparation minutieuse. Il leur a conseillé de rechercher des entreprises offrant un environnement propice à l'innovation, de savoir quand mettre temporairement un projet en pause en cas de difficulté, et surtout, de déterminer le moment opportun pour le relancer.

Lors de son intervention, il a partagé une expérience marquante de sa carrière dans les années 1990, lorsqu'il dirigeait une équipe de recherche aux États-Unis. Cette équipe a mis au point des puces intelligentes pour téléphones mobiles, contribuant à réduire leur taille et à améliorer leur maniabilité. Ces avancées ont non seulement ouvert de nouveaux horizons commerciaux, mais ont également permis de réaliser des résultats financiers significatifs.

Originaire de la wilaya d'El M'Ghair, Belgacem Haba est diplômé en physique de l'Université des sciences et de technologie Houari Boumediène (1980) et de Stanford (Californie) en physique appliquée, avec des spécialisations en science des matériaux et en énergie solaire. Il détient plus de 1 600 brevets internationaux, dont 500 déposés à titre individuel.

En 2022, M. Haba a fondé à Alger l'université Numidia Institute of Technology, une institution spécialisée dans l'intelligence artificielle, offrant aux étudiants des opportunités uniques de poursuivre leurs études dans ce domaine.

Cette visite à Khenchela illustre l'engagement continu de Belgacem Haba à promouvoir l'innovation, tout en inspirant une nouvelle génération d'entrepreneurs et de scientifiques algériens.

I.H

COLLOQUE NATIONAL SUR LA LANGUE ARABE

L'IA SERA UTILISÉE DANS LA TRADUCTION D'OUVRAGES VERS L'ARABE

Par Malika Azeb

Un colloque consacré à la langue arabe, intitulé « La place de la langue arabe parmi les langues mondiales et ses défis à l'ère de la mondialisation », s'est tenu dimanche à l'université Ali Lounici d'El-Affroune. Cette rencontre a permis de mettre en lumière les initiatives et les enjeux liés à la valorisation de cette langue dans un monde globalisé.

Parmi les projets présentés, l'Académie algérienne de la langue arabe (AALA) a annoncé le lancement imminent d'un programme de traduction d'ouvrages étrangers vers l'arabe. Lors de son intervention, M. Chérif Merabaï a expliqué que la commission de traduction, récemment créée au sein de l'AALA, travaille en collaboration avec quatre autres commissions pour sélectionner les œuvres à traduire, tout en s'appuyant sur les technologies de l'intelligence artificielle.

Il a également mis en avant la vitalité de la langue arabe, soulignant sa capacité à intégrer des disciplines variées, qu'il s'agisse des sciences ou des arts. Selon lui, les outils modernes, tels que les applications d'intelligence artificielle, joueront un rôle clé dans la diffusion et l'enrichissement de cette langue. Par ailleurs, il a rappelé que l'arabe figure parmi les six langues les plus parlées au monde, utilisée par environ 420 millions de locuteurs.

De son côté, le doyen de la faculté des lettres et des langues de Blida, M. Khelifa Korti, a précisé que ce colloque s'inscrivait dans le cadre des célébrations annuelles de la Journée internationale de la langue arabe, observée chaque 18 décembre. Il a souligné que cette initiative vise à évaluer la situation actuelle de la langue arabe, à promouvoir son rôle dans la vie contemporaine et à encourager son intégration dans les domaines scientifiques et technologiques, afin de répondre aux exigences de la mondialisation.

M. Korti a également exhorté les décideurs à œuvrer pour inscrire la langue arabe dans les dynamiques mondiales, tout en tenant compte des transformations en cours en Algérie.

En marge de cet événement, une convention a été signée entre l'AALA et la faculté des lettres et des langues de Blida. Cet accord vise à renforcer les liens entre les deux institutions, permettant à la faculté de bénéficier des travaux de l'académie pour favoriser l'ouverture de l'université sur les sphères culturelle, scientifique, économique et sociale.

Cette rencontre illustre la volonté commune des acteurs institutionnels et académiques de promouvoir la langue arabe et de lui donner une place de choix dans un monde en constante évolution.

M.A

L'ENTREPRENARIAT À L'UNIVERSITÉ D'ALGER

50 STARTUPS ONT ÉTÉ CRÉÉES

Par Fadia Akbal

Depuis l'introduction de la culture entrepreneuriale dans son environnement académique, l'université d'Alger a accompagné ses étudiants dans la concrétisation de leurs idées, contribuant ainsi à la création de 50 startups. Lors d'une conférence tenue dimanche dernier à la Maison de l'intelligence artificielle, organisée par l'université, M. Mokhtari a révélé que cette institution, en collaboration avec le Centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE) et l'incubateur universitaire, a permis non seulement de créer ces startups, mais aussi de déposer 16 brevets d'invention. Ces accomplissements témoignent du dynamisme des jeunes entrepreneurs algériens. Par ailleurs, il a précisé que 150 étudiants ont déjà lancé leurs propres entreprises, alors que 200 candidatures supplémentaires sont actuellement en cours d'évaluation par le CDE. Selon Kaouther El Kourd, directrice de l'incubateur d'entreprises de l'université d'Alger 1, l'objectif principal des jeunes entrepreneurs est d'apporter des solutions innovantes à des problématiques actuelles, en particulier dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA). Elle a également souligné l'importance de former ces jeunes à l'utilisation de technologies de pointe pour relever les défis contemporains. La conférence a réuni un panel varié d'intervenants, incluant des professionnels du secteur public et privé, des enseignants-chercheurs locaux et des experts algériens résidant à l'étranger. L'événement visait à examiner les applications de l'intelligence artificielle dans différents secteurs et à sensibiliser les jeunes entrepreneurs aux enjeux de l'innovation technologique. M. Riyad Baghdadi, enseignant à l'Université MIT de New York, a encouragé les étudiants à saisir les opportunités offertes par l'essor de l'IA pour positionner l'Algérie à l'avant-garde des avancées technologiques mondiales. Il a mis en avant l'importance d'intégrer des technologies comme le Deep Learning et le Machine Learning dans des domaines stratégiques tels que le transport et la médecine, où les progrès technologiques sont essentiels grâce à l'accès accru aux données et aux ressources pédagogiques. M. Baghdadi a également insisté sur le besoin pour l'Algérie de développer sa propre expertise en IA, notamment dans le domaine de l'IA générative, afin de produire du contenu en ligne pertinent tout en limitant la diffusion de fausses informations et de contenus inappropriés. De son côté, le médecin et chercheur M. Yacine Abdeldjebbar a conclu en soulignant que les projets des étudiants doivent impérativement répondre à des besoins réels de la société avant de se concrétiser sous forme d'applications basées sur l'IA. L'université d'Alger joue un rôle clé dans la formation des étudiants, leur fournissant non seulement des compétences techniques, mais aussi les outils nécessaires pour transformer leurs idées en projets viables. En encourageant l'innovation et l'entrepreneuriat, elle contribue activement au développement de l'économie algérienne et à l'adaptation de la société aux évolutions technologiques mondiales.

F.A

CONTES DE CHEZ NOUS ET D'AILLEURS

HISTOIRE DE SAMBA GUÉLADJIÉ
(CONTE D'AFRIQUE DE L'OUEST)

Gueladjiegui était un roi du Fouta Toro, et des Denianké qui y demeurent. Il a fait campagne dans le Ouolof, dans le Sine, le Gabo : il faisait des prisonniers et prenait leurs bestiaux, qu'il distribuait aux guerriers.

Par Zagné Taraoré

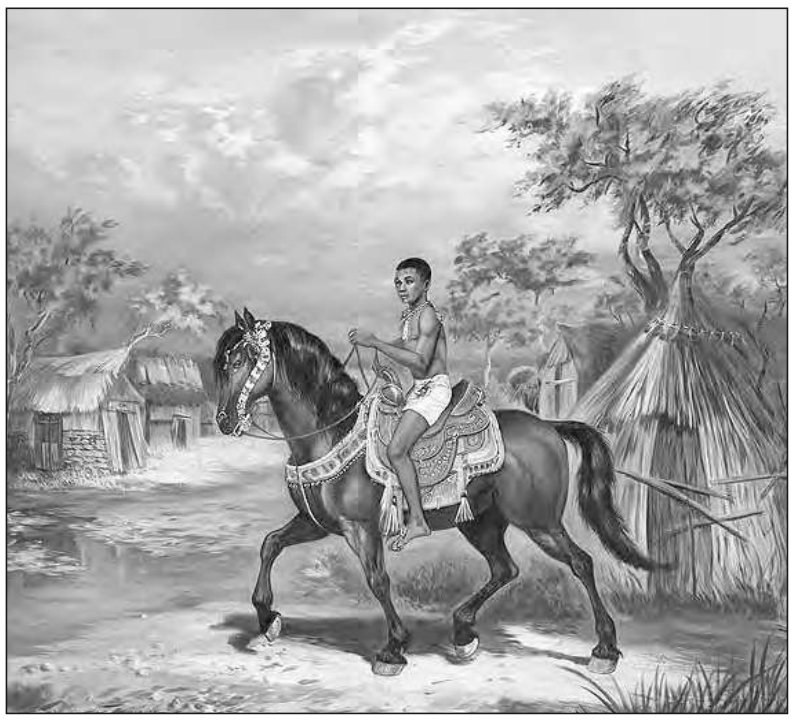

Quand il est mort, son fils Samba Gueladjié, lui a succédé, étant tout jeune encore. Il n'avait peur de rien. La femme d'un Djinn lui a donné un gri-gri : il l'a rencontré dans la brousse près d'un marigot et lui demandé de lui faire un gri-gri par charité. Elle a pris un fil blanc et lui a dit de le mettre dans sa bouche. Il l'avale et le fil sort de lui en traînant par terre. La femme du djinn le ramasse et lui dit « As-tu vu cela ? » « Oui », dit Samba. Une seconde fois il avale le fil qui ne ressort pas. Elle lui dit : « Samba ! il ne faut avoir peur de rien ». Samba prend son fusil et tire sur la femme du djinn qui lui dit : « Comment ? je te donne un gri-gri, et tu me tires un coup de fusil ? » « Il ne fallait pas me donner un gri-gri, dit-il, maintenant je n'ai peur de rien ». Il rentre à son village et trouve un campement de Maures : il dit au chef : « Montre-moi ton fusil » : le chef le lui donne et Samba le tue d'un coup de feu. Tous les Maures vont dire à son oncle qu'il a assassiné un Maure, leur chef. L'oncle le frappe avec une corde. Il attend dix jours puis s'en va en guerre et laisse Samba à la maison en lui disant : « Je te défends de venir avec moi ». Il tombe sur le Ouolof, mais il est battu. Quand il rentre dans le village, Samba monte à cheval avec son griot, Sévimalal Laya, et un tisserand, Hamasigna. Il va dans le pays où son oncle a échoué : il appelle les chefs des Ouolofs et leur dit : « Amenez-moi ici toutes les vaches du pays. Vous avez vaincu mon oncle parce que je n'étais pas là : « mais personne ne peut frapper mon oncle »[2]. « Oui, j'ai vaincu ton oncle », dit le Chef. Samba prend son fusil et le tue. Tous les Ouolofs se rassemblent et l'attaquent, Samba répond à coups de fusil, ses deux compagnons dansent. Il tue beaucoup d'ennemis, les autres se sauvent et il prend beaucoup de vaches. Malgré sa victoire l'oncle ne veut pas voir Samba.

Samba Gueladjiegui se dispute avec son oncle et va demander au roi du Macina de lui donner des troupes pour le battre.

Il avait une jument appelée Oumoulatoma. Il part dans le Sahel. Arrivé dans un village dont le chef s'appelle Kombi Kombi, qui lui donne deux bœufs pour cadeau, mais lui n'en veut pas disant que c'est trop peu, Kombi ne veut pas lui en donner plus Samba lui tire un coup de fusil. Il ramasse tous les bœufs et les vaches et part avec. Il va dans un autre pays et vend tout ce bétail pour de l'or. Il y avait sept villages dont le chef était Founébé Lalia : son pays était plus fort que tous les autres. Samba tombe sur lui, le tue et prend tout le bétail. Il arrive dans un village dont le chef s'appelait Elleri, et lui demande des troupes. Elleri lui dit : « Il faut me faire deux choses d'abord tuer un caïman appelé Niébardé Dallol[3] qui dort dans ce marigot, qui empêche de prendre l'eau et qui mange un homme tous les ans ». Samba le tue, et le village peut aller chercher de l'eau tant qu'il veut. Samba réclame des soldats à Elleri qui dit : « Il faut aller au village du chef Birama Gourouri et le vaincre, sans cela je ne peux te donner mes guerriers. »

Samba y va, tue Birama, pille le village et vient demander à Elleri des soldats. Elleri dit : « Je vais t'en donner ». Un homme vient dire : « Cet homme est plus fort que tous les chefs : si tu lui donnes des guerriers, il ne te les rendra pas. Comment se fait-il que dans son pays il ne soit pas le plus fort ? ». Mais Elleri dit : « Comme il a fait tout ce que je lui ai prescrit, je vais lui donner des troupes ». Il lui donne des soldats avec lesquels Samba vient jusque dans son pays. Il se bat avec ses parents, et les fait prisonniers, avec seulement la moitié de ses troupes. Il va habiter Diéol dans le Fouta et beaucoup de gens viennent habiter avec lui : ses parents viennent un à un lui demander pardon et demeurer avec lui. Il fait de nombreuses campagnes et devient un grand roi.

Tous les ans Samba faisait une expédition contre ses parents. Hamaniandou, un Koliadjio a rassemblé des guerriers et attaqué Samba. Un de ses amis Gorrel Birri, qui était très brave, accompagnait Hamaniandou : Birama Hamatchiangourou, Fouibo Tako, Lamini Olé, étaient chefs sous ses ordres : Maoudé Gali était avec Samba ainsi que Sévi, son griot, et Siré Djiagui. Les deux troupes se rencontrent. Hamaniandou vient tout seul et tire un coup de fusil sur Samba ; il le touche, mais la balle n'entre pas. Avec son sabre il essaye de le percer mais la pointe n'entre pas : il lui tire ensuite un coup de pistolet, mais la balle n'entre pas. Avec son sabre il essaye de le percer mais la pointe n'entre pas : ni un coup de couteau. Samba le regarde sans rien dire, en fumant sa pipe. Hamaniandou alors se croise les bras et dit : « Samba, mon travail est fini : c'est à ton tour ». Samba lui dit : « Eh bien ! je vais commencer, prépare-toi ». Il lui tire un coup de fusil : la balle n'entre pas : il tire sur le cheval, qui tombe. Hamaniandou retourne auprès des siens. Birama Hamatchiangourou vient aussi trouver Samba sur son cheval. Samba lui tire deux coups de fusil sans succès. Il tire sur le cheval et il tombe. Birama s'en va. Lamini Olé le remplace : Samba tire deux coups de fusil sur lui : les balles n'entrent pas : le troisième coup il lui tue son cheval, il s'en va. Fouibo Tako le remplace. La même chose arrive. Il s'en va. Hamaniandou se sauve avec ses amis, et ses hommes sont faits prisonniers. Pendant toute cette action Sévi, le griot, dansait. Il disait : « Si Samba monte à cheval, le soleil ne se lève pas » (ce qui veut dire que son armée est si nombreuse que la poussière qu'elle fait cache le soleil). Samba part un jour avec Sévi et sa jument vierge Oumoulatoma ; ils prennent un village, Nanabadiol, dans le Sahel. Il a vaincu Founébé Lalia. Nul ne peut vaincre Samba ! » Samba rentre dans son village. Un noble peulh, Ardo Ouali, attaque Samba avec ses soldats : il est tué et ses hommes sont faits prisonniers.

Samba part dans un autre pays : le chef du pays lui tire un coup de fusil : la balle n'entre pas, mais Samba vomit du sang. Il aurait fallu pour le guérir du Gossibigué[4]. Mais un de ses hommes dit à Samba que c'est Ouada, c'est-à-dire tabou pour lui. Un autre lui dit : « Il faut boire du gossibigué, sans quoi le sang entrera dans ton ventre. » Alors Samba boit et il meurt aussitôt.

Z.T

LE CHASSEUR, LE CROCODILE ET LE LIÈVRE
(UN CONTE HAOUSSA)

Pendant l'inondation un crocodile s'était beaucoup éloigné du fleuve. Il avait été si loin dans la brousse qu'il ne peut plus retrouver l'eau et qu'il n'avait rien à boire ni à manger. Il maigrit considérablement.

Par Zagné Taraoré

Un chasseur qui cherchait des biches le rencontre et lui dit : « Que fais-tu là ? ». Le crocodile raconte son histoire et le chasseur lui dit : « Si tu me promets de ne pas me faire de mal, je te ramènerai au fleuve ». Le crocodile promet, le chasseur l'attache avec des cordes, le met sur sa tête et le porte au bord du fleuve.

Le crocodile lui dit : « Puisque tu as tant fait que de venir jusqu'ici tu peux bien entrer dans l'eau ». Le chasseur, portant le crocodile, y entre jusqu'au genou. « Pour me faire plaisir, va plus loin », lui dit celui-ci. Il va jusqu'à ce qu'il ait de l'eau jusqu'à la poitrine. Le crocodile le prie de nouveau et le chasseur marche jusqu'à ce qu'il ait de l'eau jusqu'au cou, défait les cordes et met le crocodile à l'eau en lui disant : « Maintenant tu peux t'en aller ». Le crocodile répond : « Moi je ne peux te laisser aller : il faut que je te mange ». « Est-ce là ma récompense pour t'avoir porté de si loin et t'avoir sauvé la vie » ? dit le chasseur. « Je ne te mangerai pas avant d'avoir trouvé quelqu'un qui fasse la justice entre nous », répond le crocodile.

Arrive un cheval pour boire. Le crocodile lui dit : « Ne bois pas avant d'avoir servi d'arbitre entre nous ». Il lui explique l'affaire.

Le cheval répond : « Tu dois le manger, car l'homme est méchant. Depuis que je suis petit, on me monte, on me fait travailler, on voyage sur mon dos, on me maltraite : maintenant que je suis vieux on ne me donne plus rien à manger ». Le crocodile dit : « Voyons un second juge ».

C'est une vache qui dit, une fois qu'on lui a expliqué l'affaire : « Mange cet homme ! On me trait, on boit mon lait, on me délaisse parce que je suis vieille ». « Attendons le troisième juge », dit le crocodile. Le bourriquot arrive et dit : « Mange vite cet homme ! On m'a toujours fait travailler, en me maltraitant, et en me nourrissant mal : maintenant on m'abandonne parce que je suis vieux ! »

Enfin arrive un lièvre : pris comme juge il dit au crocodile : « Comment un homme a-t-il pu te porter ici, toi qui es si gros ? » « C'est pourtant lui », dit-il. « Comment a-t-il pu faire ? » dit le lièvre. « En me liant avec des cordes et en me portant sur sa tête ». Le lièvre dit au chasseur d'aller chercher des cordes et de lui montrer comment il a attaché le caïman. Quand une fois c'est fait, le chasseur le charge sur sa tête et l'emporte à l'endroit où il l'avait trouvé. Le lièvre lui dit : « Manges-tu du crocodile ? ». « Oui », répond le chasseur. « Eh bien, mange celui-ci, puisqu'il a voulu te faire du mal ».

Le chasseur l'emporte, le lièvre suit : Arrivé dans son village, on dit au chasseur que sa fille est très malade et que le seul remède est du poil de lièvre. « Justement, j'ai là un lièvre », dit-il, et il sort avec des chiens pour le prendre. Mais le lièvre qui l'a vu venir s'écrie : « Est-ce là ma récompense de t'avoir délivré du crocodile ». Et il s'enfuit.

Z.T

ACTUALITÉS SPORTIVES

FOOT / LIGUE 1 MOBILIS (11e JOURNÉE)

LE MCA RATE LE FAUTEUIL DE LEADER

Le MC Alger a raté l'occasion de s'emparer provisoirement du fauteuil de leader, en se contenant du point du nul, dimanche en déplacement face à l'ES Sétif (0-0), alors que le CR Belouizdad a réalisé la passe de trois, en battant à domicile l'ASO Chlef (2-0), lors de la suite de la 11e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis.

Après une première période dominée par l'"Aigle Noir", le "Doyen" s'est réveillé après la pause, en se procurant plusieurs occasions, mais le portier de l'Entente Bousseder s'est avéré un bon dernier rempart. L'attaquant mouloudéen Andy Delort a raté un penalty en seconde période (64e). C'est le deuxième penalty de suite raté par l'ancien montpelliérain, après celui face au CR Belouizdad, le 20 novembre dernier au stade du 5-juillet (défaite 1-3).

Les Sétifiens échouent à confirmer leur précédent succès décroché sur le terrain du promu l'Olympique Akbou (1-0), lors de la 10e journée.

De son côté, le CR Belouizdad a réussi à revenir au premier plan en championnat, après une entame de saison chaotique, en alignant une troisième victoire de suite, face à l'ASO Chlef (2-0), au stade du 5-juillet.

Devant des gradins vides, huis clos oblige, le Chabab a trouvé la faille peu avant la pause grâce à un penalty transformé par Aymen Mahious (45e+5), dont il s'agit du premier but cette saison.

Le club de Laâquiba a corsé l'addition en deuxième mi-temps par le Sud-Africain Mayo Khanyisa (53e), qui trouve les filets pour la deuxième fois de rang après le but inscrit mardi dernier face aux Sud-Africains d'Orlando Pirates (défaite 1-2), en Ligue des champions.

Un succès qui permet au vice-champion d'Algérie de rejoindre à la 8e place la JS Kabylie et le NC Magra, avec 13 points. Les Belouizdadis comptent deux matchs en moins.

L'ASO, quant à elle, retombe dans ses travers et concède sa première défaite, après trois matchs d'invincibilité (deux victoires et un nul, NDLR).

En ouverture de cette journée, l'USM Khenchela, difficile vainqueur samedi à domicile face à l'Olympique Akbou (1-0), a réalisé une très bonne opération en montant sur le podium.

Cette nouvelle défaite du nouveau promu a précipité le départ de l'entraîneur tunisien Moez Bouakaz, ce dernier a annoncé sa démission à l'issue de la partie, lors de la traditionnelle conférence de presse d'après-match.

A l'instar de l'USMK, le NC Magra a souffert avant d'arracher une précieuse victoire sur sa pelouse, en reversant le MC Oran (2-1). Une victoire qui permet au "Nedjm" de confirmer son réveil, alors que la formation oranaise fait du surplace en enchaînant un troisième match sans victoire (deux défaites et un nul, NDLR).

De son côté, le MC El-Bayadh a raté l'occasion de quitter sa position de lanterne rouge, en se faisant accrocher à la maison par l'ES Mostaganem (1-1). La rencontre USMA-Paradou AC a été reportée à une date ultérieure.

RS/APS

FOOTBALL/ LIGUE 2 (GROUPE CENTRE-EST- MISE À JOUR)

MO CONSTANTINE - OLYMPIQUE MAGRANE

Le MO Constantine accueillera l'Olympique Magrane ce mardi au stade de Ben Abdelmalek de Constantine à 14h00, en match de la mise à jour du calendrier du championnat Ligue 2 amateur groupe Centre -Est.

Le MOC qui reste sur une élimination amère au dernier tour régional de la Coupe d'Algérie face à l'US Chaouia (1-0), tentera d'oublier cet échec et renouer avec le succès pour se rapprocher du groupe de tête de Ligue 2.

Septièmes au classement avec 14 points, les Mocistes devraient a priori engranger les trois points de la victoire contre une équipe de Magrane qui souffre depuis l'entame de la saison en cours. La qualification haut la main pour les 32es de finale de la Coupe d'Algérie aux dépens du W Samaili Guerara (Inter-régions) sur le 3-0, est de nature à motiver un peu plus les gars de Magrane pour revenir avec un résultat positif de leur déplacement à Constantine. Logés à la 14e place avec 10 points, les Olympiens sont donc condamnés à réussir un bon résultat pour quitter la zone de turbulences.

Pour rappel, cette confrontation est la dernière rencontre en retard du championnat de Ligue 2 amateur.

Mise à jour (Mardi 3 décembre):

MO Constantine- Olympique Magrane 14h00

RS

FOOT/ COUPE D'ALGÉRIE 2024/2025

LE TIRAGE AU SORT DES 1/32emes DE FINALE LE 12 DÉCEMBRE À 17H30

Le tirage au sort des trente deuxièmes de finale de la Coupe d'Algérie 2024/2025 aura lieu jeudi 12 décembre à partir de 17h30 au cercle de l'Armée de Beni Messous, a indiqué la Ligue nationale de football amateur (LNFA).

Ce tour verra l'entrée en lice des clubs de Ligue 1 Mobilis, en plus des équipes qualifiées à l'issue des rencontres du dernier tour région disputé le week-end dernier, et marqué par l'élimination de 13 formations du championnat de Ligue 2 Mobilis.

Les rencontres de ce tour se dérouleront les 20 et 21 décembre 2024. La liste des équipes engagées en 32es de finale:

Ligue 1 :

CR Belouizdad (tenant), MC El Bayadh, ES Mostaganem,NC Magra, MC Oran,USM Khenchela, Olympique Akbou,ES Sétif, MC Alger, ASO Chlef,JS Soura, JS Kabylie, US Biskra, CS Constantine,USM Alger, Paradou AC

Ligue 2 :

USM Annaba - USM El Harrach - NA Hussein Dey - RC Kouba - ES Ben Aknoun - GC Mascara - JSM Tiaret - ESM Koléa - US Chaouia - AS Khroub - JS Jijel - WA Mostaganem - CA Batna - O. Magrane - MB Rouissat - CR Temouchent - SC Mechria - US Béchar Djdid.

Inter régions:

Nasr EL Fadjoudj - IRB Sedrata - ES Guelma - JSM Béjaia - MO Béjaia - JS Hai Djabel - JS Azazga - CA Sid Abdelmoumen - WM Tissemsilt - USM Blida - ORB Oued Fodda - CR Béni Tamou - CR Zaouia - AE El Eulma - RC Bougaâ - USM Sétif - MC El Eulma - ISC Tlemcen - IRB El Kerma - USM Bel-Abbès - AB Barika - MB Barika - ES Bouaakeul - IRB Nezla - B. Hassi R'mel - NRB Touggourt

Régionale 1:

MJ Arzew - Mouloudia des Chouhada

Régionale 2:

ES Théniet El Abed - CR Sendjas.

RS/APS

FOOTBALL/ CAN-2024 FÉMININE

LES ALGÉRIENNES POURSUIVENT LEUR PRÉPARATION À SIDI MOUSSA

La sélection algérienne féminine de football a effectué dimanche une séance d'entraînement au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), au lendemain de sa victoire (1-0) contre l'Ouganda pour sa deuxième rencontre amicale, disputée au stade Mustapha-Tchaker de Blida, dans le cadre des préparatifs pour la Coupe d'Afrique des Nations 2024 (décalée à 2025), prévue du 5 au 26 juillet 2025, indique la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

La séance qui a vu la présence de l'ensemble des joueuses était axée principalement sur la récupération. Durant l'après-midi, le sélectionneur national, Farid Benstiti, a accordé un quartier libre aux coéquipières de Ghoutia Karchouni.

Un dernier entraînement est prévu ce lundi au CTN de Sidi Moussa, précise la FAF.

Lors de la CAN-2024, l'Algérie évoluera dans groupe B, en compagnie du Nigeria, de la Tunisie et du Botswana. Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les deux meilleurs troisièmes, se qualifieront pour les quarts de finale. Les Algériennes signent leur retour sur le plan continental, après leur absence lors des deux dernières éditions de la CAN. Pour rappel, l'Algérie a validé son ticket pour la phase finale de la CAN-2024 en décembre 2023, en battant en aller et retour le Burundi : 5-1 puis 1-0. Les deux manches se sont jouées au stade olympique du 5-juillet d'Alger.

RS/APS

ANGLETERRE

FACE À LIVERPOOL MANCHESTER CITY A ÉTALÉ UNE PIÈTRE PRESTATION

"Nous avons frôlé la perfection" contre Manchester City, a déclaré l'entraîneur Arne Slot après la victoire 2-0 de Liverpool à Anfield, dimanche durant la 13e journée de Premier League.

"Si vous voulez gagner contre City, vous devez être parfait dans tous les compartiments du jeu: le pressing haut, le pressing bas, la construction.

Ils vous posent tellement de problèmes", a dit sur Sky Sports le Néerlandais, leader du championnat.

Dimanche, "nous n'avons pas été parfaits mais nous avons frôlé la perfection. C'est la seule façon de battre une équipe de qualité comme City", a-t-il poursuivi devant la caméra du diffuseur anglais.

"Idéalement, j'aurais aimé que la deuxième période soit la même que la première. Mais la qualité de l'équipe adverse... (n'a pas aidé)", a-t-il ajouté.

Liverpool a dominé de la tête et des épaules avant la mi-temps, avant de laisser davantage le ballon à Manchester City, sans être trop inquiété.

Cody Gakpo (12e) et Mohamed Salah sur pénalty (78e) ont offert à Slot une dix-huitième victoire en vingt matches, toutes compétitions confondues.

"Je ne pense pas que quiconque, y compris moi, aurait prédit (un tel début)", a déclaré le Néerlandais, successeur de Jürgen Klopp. "Je savais que Jürgen avait laissé l'équipe en très bon état. Mais tout de même, gagner autant avec toutes les équipes difficiles que nous avons déjà jouées n'est pas quelque chose que l'on peut prédire au début de la saison".

RS

NET

ESC@LES SUR LE NET

Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

INTER

LA BATAILLE DE GHOUALEM PRÈS D'ORAN

La bataille de Ghoualem, qui a eu lieu du 18 au 20 Juillet 1956 au village de Sidi Ghalem au sud d'Oran, constitue l'une des plus célèbres qui restent gravée dans la mémoire collective.

Cette bataille est la plus spectaculaire à Oran et également à l'Ouest du pays après celle de Fellaoucène de Tlemcen, où les forces ennemies ont subi de lourdes pertes, selon des sources historiques.

Elle s'est produite dans la région de " Sidi Ghalem ", autrefois bastion des moudjahidines, passage stratégique pour les convois d'armes et de munitions et base de repli et de retraite pour les katibate de l'Armée de libération nationale par le fait de sa position comme carrefour menant à la Dahra et à l'Ouarsenis.

La région de " Sidi Ghalem " est située dans un relief montagneux, surplombant la base aérienne militaire française de Tafraoui conçue pour des interventions rapides des forces coloniales pour bombarder les positions de l'ALN lors des batailles et detruire et incendier des villages de la région Ouest, dans l'Ouarsenis et la Dahra.

Pour réduire les capacités et l'activité de cette base et donner un sérieux coup aux troupes coloniales, le commandement de l'ALN à l'Oranie a planifié une grande offensive militaire sur cette base pour le 18 Juillet 1956 la nuit, qui fut précédée par une préparation minutieuse des moudjahidines et moussabilines.

Des katibates l'ALN ont été réparties en faoudjs sur les villages de " Mekhatria ",

" Touahria ", " Ouled Bendiar ", " Sidi Ghalem " et " El Ain ".

Lors de tournées de reconnaissance des unités de l'armée coloniale française au village de Sidi Ghalem, les katibates de l'ALN positionnées pour l'attaque de la base aérienne furent découvertes et contraintes à livrer cette bataille le 18 Juillet 1956, selon l'ouvrage de Sahri Fadéla écrit sur " la bataille de Sidi Ghalem ".

La bataille a commencé dans l'après-midi et s'est achevée la nuit comme planifié par les moudjahidines pour éviter l'intervention de l'aviation et prendre le temps d'évacuer les chouhadas et de rassembler les armes et les munitions récupérées.

Résultat, les forces françaises ont subi des pertes humaines et matérielles dont la mort d'un officier supérieur au grade de lieutenant-colonel arrivé de France à Oran depuis 48 heures et un sous-officier, a indiqué l'universitaire Mohamed Guentari dans un article sur cette bataille.

A l'aube du 19 Juillet, qui a coïncidé avec l'Aïd el Adha, les troupes françaises ont infesté le champ de bataille en provenance d'Oran, de Sidi Bel-Abbès et de Mascara dans une opération de ratissage appréhendant 48 habitants locaux et les forçant à transporter les morts français sur des baudets vers les hélicoptères, à bord desquels l'armée française les a conduit vers la région d'Ain El Berd (ex Oued Imber).

Ils furent ensuite torturés et exécutés.

Un seul d'entre eux a survécu par miracle.

En réplique à ces exactions, une deuxième bataille a été menée dans l'après-midi de cette journée en dépit de la supériorité numérique de l'ennemi en effectifs et en armes, utilisant des avions bombardiers, de l'artillerie lourde et des bombes.

La bataille s'est poursuivie jusqu'au coucher du soleil et au-delà du 20 Juillet, poussant l'armée française à dépêcher des unités militaires pour sauver et protéger ses troupes dans la région.

Sont tombés au champ d'honneur lors de cette bataille, 15 chahids dont une femme et trois moudjahidines ont été blessés, alors que de lourdes pertes ont été enregistées dans les rangs de l'armée française dont deux avions bombardiers et 100 soldats tués, en plus de centaines de blessés, selon des sources historiques.

La réaction des troupes françaises a eu de violentes répercussions sur la population locale civile qui fut bombardée durant une semaine par des avions et l'artillerie lourde, a évoqué Sahri Fadéla dans son ouvrage soulignant que la bataille de Sidi Ghalem est restée comme un brasier entre les troupes françaises et les unités de l'ALN jusqu'à l'indépendance du pays.

Publié par Samir Benblal sur Facebook dans Tlemcen, Histoire et Nostalgie, 1er décembre 2024.

HOMMAGE À BOUALEM TITICHE

Décédé le 1 décembre 1989. Boualem Titiche, le plus grand musicien de Zorna vit toujours à travers une relève prolifique qui perpétue cet art jusqu'à adopter en toutes circonstances le costume traditionnel algérois. Boualem Titiche, Boualem Mansouri de son vrai nom, était le plus célèbre instrumentiste de zornadjia, un style musical héritée de l'époque ottomane.

Il se faisait un point d'honneur de perpétuer la Zorna, portée par la ghaïta, les tbilett et le tbel, habillé en costume traditionnel algérois.

Ce costume deviendra plus tard un habit de fête pour les enfants et sera repris sous plusieurs déclinaisons dans les spectacles, notamment ceux du ballet national.

Dès son jeune âge, Boualem, né en 1908 à El Biar (Alger), accompagnait son père Hadj Ahmed à la percussion (tbilette). Hadj Ahmed, lui-même maître zornadji, devait légué à son fils l'amour de cette musique, la rigueur dans l'interprétation, l'importance accordée au costume, mais aussi le pseudonyme "Titiche".

Son souffle exceptionnel, Boualem le mettra également au service du sport, en rejoignant la section course à pied du Mouloudia D'Alger.

En 1932, Boualem Titiche crée son propre orchestre, se rapproche des associations de musiques andalouses El Mossilia et El Djazaïria et remporte, la même année, le cross de rue organisé entre Bologhine et Ain Benian.

Après l'indépendance, il commence à animer des spectacles et accompagner des chanteurs à succès de l'époque. Boualem Titiche se consacrera, par la suite, à l'enseignement de la Zorna au conservatoire de son quartier à El Biar.

Nombre de maîtres zornadji formés par les soins de Boualem Titiche créeront à leur tour des orchestres de Zorna reconnus, à l'image de la troupe "Nouba", qui essaimeront à l'étranger pour animer les fêtes d'Algériens. Mariages, baptêmes et autres cérémonies familiales, la traditionnelle zornadjia s'invite à toutes les réjouissances, malgré la brève apparition d'orchestres plus contemporains ces dernières années...

Publié par A.Hammouche sur Facebook dans Le Journal des Artistes, le 1er décembre 2024.

L'ORIGINE DU PRÉNOM GARMIYA

Connaissez-vous l'origine du prénom Garmiya ?

De nos jours, ce prénom est devenu très démodé, voire presque disparu !

Mais savez-vous d'où il vient et ce qu'il signifie ?

Il tire son origine de Carmone, une petite ville en Andalousie réputée pour la beauté de ses femmes qui excellaient dans l'art du chant et de la danse, appelaient les " Garmiyates " !

Cet orchestre animait les mariages et les fêtes d'antan en Algérie....

Les femmes qui le composait étaient belles et raffinées, et toutes copiaient la façon de s'habiller de ces " stars " de l'époque !

L'expression " Belle Comme une Garmiya." est en référence à ces belles femmes !

Publié par Samir Benblal sur Facebook dans Tlemcen, Histoire et Nostalgie, 29 novembre 2024.

ENTRE NOUS

Horaires des prières

Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
05:36	12:31	15:29	17:52	19:16

JEUX MILITAIRES AFRICAINS

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE PRÉSIDE UNE CÉRÉMONIE DE DISTINCTION DES MEMBRES DE LA DÉLÉGATION SPORTIVE MILITAIRE

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, lundi, au siège du ministère de la Défense nationale (MDN), une cérémonie d'accueil et de distinction en l'honneur de la délégation sportive militaire ayant pris part à la 2e édition des Jeux militaires africains qui s'est déroulée à Abuja au Nigéria du 18 au 30 novembre 2024, indique le MDN dans un communiqué.

"Monsieur le Général d'Armée, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire a présidé, aujourd'hui lundi 2 décembre 2024 au siège du MDN, une cérémonie d'accueil et de distinction en l'honneur de la délégation sportive militaire ayant pris part à la 2e édition des Jeux militaires africains qui s'est déroulée à Abuja au Nigéria du 18 au 30 novembre 2024", précise la même source.

Cette cérémonie de distinction fait suite à la participation "forte honorable de la délégation sportive militaire algérienne à cette 2e édition des Jeux militaires africains, où notre délégation militaire a remporté la 2e place parmi les 22 pays participants", ajoute le communiqué.

Lors de cette cérémonie, le Général d'Armée "a veillé, dans son allocution, à transmettre les vœux de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale et à présenter ses sincères félicitations aux membres de la délégation sportive militaire".

"Suite à votre retour victorieux d'Abuja et votre participation honorable aux Jeux militaires africains, il m'est très agréable de vous accueillir aujourd'hui, dans cette cérémonie symbolique, et de vous transmettre les plus vives félicitations de Monsieur le

Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale", a-t-il dit.

"Je tiens également à vous présenter, en mon nom personnel et au nom de tous les personnels de l'ANP, mes vœux les plus sincères pour votre participation distinguée et votre retour orné par des résultats par lesquels vous avez honoré votre armée et votre pays et qui ont trouvé auprès de notre peuple à travers tout le pays toute la considération et toute la reconnaissance", a-t-il ajouté.

"Vous avez arraché avec bravoure et mérite la deuxième place du classement général parmi les 22 pays participants. Cela représente des résultats qualitatifs et forts probants d'autant plus qu'ils ont été réalisés face à des équipes militaires africaines compétitives et jouissant d'une longue expérience dans ce genre de compétitions", a-t-il poursuivi.

"Vous avez été véritablement le représentant et l'ambassadeur du sport militaire algérien et vous êtes parvenu à marquer profondément les pages de l'histoire de ces jeux militaires africains par des résultats en parfaite

cohésion avec le message de paix et d'amitié contenu dans le slogan sous lequel se sont tenus ces jeux, et assurément en parfaite harmonie avec la noblesse de nos nobles valeurs nationales", a-t-il encore dit.

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale a affirmé que "le Haut Commandement accorde un intérêt majeur aux sports militaires, avant d'exhorter les athlètes à faire preuve d'amour et de fidélité envers la patrie dans la mesure où cela constitue une réelle garantie pour le succès dans tous les domaines".

"Vous avez illustré, par ces résultats distingués, les grandes étapes que le sport militaire en Algérie a franchies dans divers domaines et disciplines, et ce, grâce à l'appui continue et au soutien indéfectible que le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire n'a eu de cesse à accorder aux sports et à la préparation physique au sein de l'ANP", a-t-il affirmé.

"Je ne manquerais pas, en cette honorable occasion, à exprimer mes sincères remerciements et ma grande reconnaissance aux encadreurs, dont le staff technique et les entraineurs, qui ont su conférer à la notion de l'amour du pays tous son sens à travers leur détermination à réussir, confirmant à cet égard que les cadres des sports militaires, qui portent l'Algérie dans leurs cœurs, n'hésiteraient pas à remporter la victoire dans tous les domaines", a-t-il ajouté.

"En effet, la motivation la plus sure pour arracher la victoire et parvenir au succès demeure indubitablement liée à l'amour, la fidélité et la loyauté envers la patrie. C'est en cela même que se manifeste le sens du devoir national et le sens de la responsabilité, que nous veillons constamment à ancrer dans l'esprit des personnels de l'ANP, digne héritière de l'Armée de Libération nationale, tous grades et catégories confondus", a-t-il fait valoir. Par la suite, le Général d'Armée a honoré les membres des sélections militaires nationales, avant de prendre une photo souvenir, à l'issue de cette cérémonie, pour immortaliser cet événement", conclut le communiqué du MDN.

APS

LE PRÉSIDENT TCHADIEN LORS D'UNE CONFÉRENCE DE PRESSE

« L'ACCORD DE DÉFENSE AVEC LA FRANCE N'A APPORTÉ AUCUNE VALEUR AJOUTÉE RÉELLE »

Le président tchadien, Mahamat Idriss Déby Itno, a affirmé lundi que la décision de suspendre l'accord de défense avec la France était motivée notamment par l'inefficacité de ce dernier qui "n'a apporté aucune valeur ajoutée réelle". "Cet accord ne nous a apporté aucune valeur ajoutée réelle sur le terrain militaire où nous faisons face, tout seuls, à des défis variés et sérieux, notamment des attaques de dimensions terroristes", a expliqué le président Deby Itno au cours d'une conférence de presse à N'Djamena. Il a ajouté que l'accord "ne correspond plus, ni aux réalités sécuritaires, géopolitiques et stratégiques de notre temps, ni à nos attentes légitimes quant à la pleine expression de notre souveraineté", faisant remarquer que "le Tchad ne voit pas vraiment les effets de cet accord de défense sur le terrain". Affirmant que "le Tchad n'est nullement dans une logique de remplacement d'une puissance par une autre, encore moins dans une approche de changement de maître", le président tchadien a soutenu que "son armée est en mesure de défendre son intégrité territoriale et de sécuriser les populations et leurs biens". "Cette décision constitue donc, un acte souverain mûrement réfléchi, entièrement assumé visant à renforcer notre indépendance et à répondre à un engagement fort pris devant le peuple tchadien", a-t-il conclu. Le 28 novembre dernier le Tchad a annoncé sa décision de mettre fin à l'accord de défense signé depuis plusieurs décennies avec la France et révisé le 5 septembre 2019, une mesure rendue publique quelques heures après le départ du ministre français des Affaires étrangères qui était en visite à N'Djaména.

RI

SOLIDARITÉ NATIONALE

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL NATIONAL DE LA FAMILLE ET DE LA FEMME

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a présidé, lundi à Alger, l'installation des membres du nouveau Conseil national de la Famille et de la Femme.

Composé de représentants de secteurs ministériels, d'institutions nationales, de la société civile, d'universitaires et d'experts, le Conseil vise "à renforcer les acquis de la famille et de la femme en contribuant à l'élaboration de plans de développement garantissant un environnement social et économique favorable à la famille", a précisé Mme Mouloudji. A cette occasion, la ministre a souligné "l'engagement de l'Etat, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à assurer une meilleure prise en charge des questions liées à la famille et à la femme, au vu de leur importance pour la stabilité sociale et le développement national".

Mme Sbaa Fatma-Zohra a été installée nouvelle présidente du Conseil, a annoncé Mme Mouloudji qui a souligné que le Conseil œuvrait "selon une stratégie nationale reposant sur une approche de terrain autour des questions relatives à la promotion des femmes et au soutien et à l'accompagnement de la famille".

Le Conseil, qui constitue une force de proposition par excellence, est chargé "d'élaborer des politiques, des stratégies et des programmes nationaux pour promouvoir la famille et la femme", a relevé la ministre, appelant les membres du Conseil à "mener des études et des recherches sur les mécanismes modernes adoptés dans le monde pour atteindre les objectifs souhaités, notamment en ce qui concerne la promotion et l'autonomisation des femmes sur le plan socioéconomique, notamment les femmes au foyer et en particulier celles des zones rurales, montagneuses, frontalières et sahariennes". Elle a également souligné l'importance des mécanismes destinés à renforcer l'engagement de ces femmes dans le développement à travers "la formation et le soutien financier pour les différents programmes tracés avec un suivi continu dans le domaine de l'encadrement et de la réalisation de projets ayant un impact économique et social, conformément aux instructions du président de la République visant à lancer le programme de la famille productive".

RS